



# ***Le Ménulph'***

Bulletin municipal *juillet 2018*

# LE MOT DU MAIRE



**V**ous avez entre les mains, ce que l'on a coutume d'appeler « Le bulletin de mi-mandat ». Si ce genre de document est souvent l'occasion de se regarder le nombril en se félicitant de tout ce qui a été fait, pour nous, c'est avant tout une étape. Celle-ci doit être un lien entre ce qui a été fait et ce qui reste à faire. Et il y a encore beaucoup à faire ! Trois ans ne seront pas de trop.

La sortie de ce fascicule a été pour nous l'occasion de nous replonger dans les trois années qui viennent de s'écouler.

Beaucoup de souvenirs et de sentiments se mêlent quand on revient sur cette première partie de mandat. L'enthousiasme, la volonté, les tâtonnements, les certitudes, les doutes, les erreurs parfois...

Mais le terme qui convient je crois le mieux, c'est la passion. Celle-ci nous a guidés durant ces trois années. La passion pour Saint Menoux, pour les Ménéulphiens, sans distinction d'étiquettes politiques.

La passion d'entreprendre, aussi bien pour imaginer ce que sera notre village dans 15 ou 20 ans pour la rénovation du patrimoine communal, des écoles, des rues, la passion de rendre Saint-Menoux plus dynamique et attractif, la passion d'être à l'écoute des associations, des familles et surtout de vous tous.

Ce travail a pu être réalisé avec l'aide des services municipaux. Je veux ici les remercier pour leur engagement quotidien au service des Ménéulphiens.

Tous ces aspects de notre vie locale, nous les avons abordés, je le disais avec passion mais aussi avec humilité.

Celle d'une équipe au sein de laquelle beaucoup d'entre nous sont élus pour la première fois. L'humilité d'élus au service des Ménéulphiens qui savent qu'ils sont de passage et ne détiennent aucun droit particulier de leur mandat. Car c'est de la confiance que vous nous avez accordé que nous tenons notre légitimité

Les pages qui suivent vous retracent ce qui été fait ou engagé, et je le précisais un peu plus haut, ce qui reste à faire.

Pour les trois années qui viennent, une chose est sûre. Nous poursuivrons notre tâche avec le même état d'esprit : passion et humilité.

Pour vous, pour **Saint-Menoux**.  
Le Maire, **Ludovic JULIEN**

## SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE . . . . .	p.2
Le personnel / Les élus. . . . .	p.3
Finances locales . . . . .	p.4
Travaux réalisés. . . . .	p.6
Les projets. . . . .	p.9
Enfance / Jeunesse . . . . .	p.10
Créations d'activités . . . . .	p.12
Patrimoine touristique. . . . .	p.13
Environnement. . . . .	p.16
Les services à la population . . . . .	p.18
LES ASSOCIATIONS . . . . .	p.26
Journées Musicales d'Automne . . . . .	p.38
Agenda / Tarifs . . . . .	p.39

## REMERCIEMENTS

**L**e Maire et la municipalité remercient tous les annonceurs, qui ont permis la réalisation de ce bulletin par leurs publicités. Merci également à toutes les associations qui ont fourni leurs propres articles ainsi que l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais, le Centre Social l'ESCALE, les Pompiers de Souvigny, le SICTOM Nord-Allier, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, le Centre de loisirs « la courte échelle » et le secrétariat de Mairie, de même qu'à la commission communication pour la réalisation de ce travail.

## ► LES ÉLUS

*Sylvie EDELIN*  
Adjointe à la communication  
et référente de la commission  
tourisme/intercommunalité

*Corinne DUPOUX*

*Jean-Guy CHERION*  
Adjoint aux travaux

*Aurélia PARIS*

*Micheline DORIAT*  
Adjointe au secteur  
social et à l'enfance

*Chantal AGUINET*

*Thibaut VOLAT*

*Ludovic JULIEN*  
Maire

*Philippe RONCERET*

*Emeline BOYER*  
Référente commission  
urbanisme

*Jean-Jacques DENIS*  
Réfèrent commission finances  
et école / jeunesse / vie  
associative et culturelle

*Stéphanie CHAPUT*  
Référente commission  
environnement et  
fleurissement

*Daniel GUEULLET*

*Jean-Marc JUAN*

*Cendrine FAVIER*

## ► LE PERSONNEL

### Secrétariat

- *Yannick THEBAULT*
- *Stéphanie CHEHAMI*

### Services Techniques

- *Frédéric RAYNAUD*
- *Yannick AUJOINET*
- *Adrien BLAUWART*

### Adjointe Technique

- *Christelle BARBARIN*

### Accueil de loisirs

- *David COURCEL*
- *Anne-Marie DA COSTA*
- *Sabine GUEULLET*

### École

- *Carole MEYZONNIER*
- *Lisa ADAM*

## NOUVEL ATELIER COMMUNAL ROUTE DE MOULINS

Afin de dégager un espace de stationnement pour la future maison de santé et en raison de sa vétusté, l'ancien garage communal a été démonté en juin 2016.

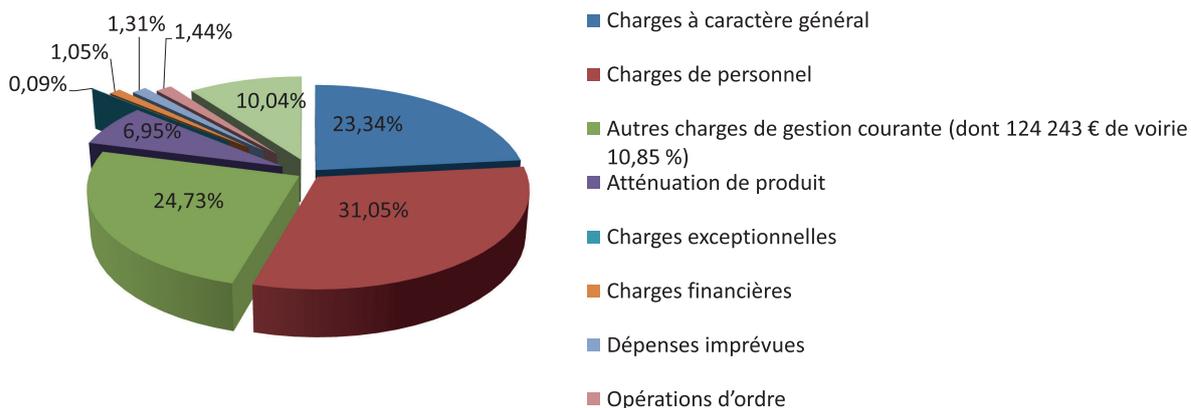
Nous avons gagné en confort de travail. Bien qu'un peu éloigné du centre bourg, ce nouvel atelier est plus vaste et plus fonctionnel. De plus, il dispose d'une fosse, pratique pour effectuer les vidanges.

*Frédéric RAYNAUD*  
*Yannick AUJOINET*  
*Adrien BLAUWART*

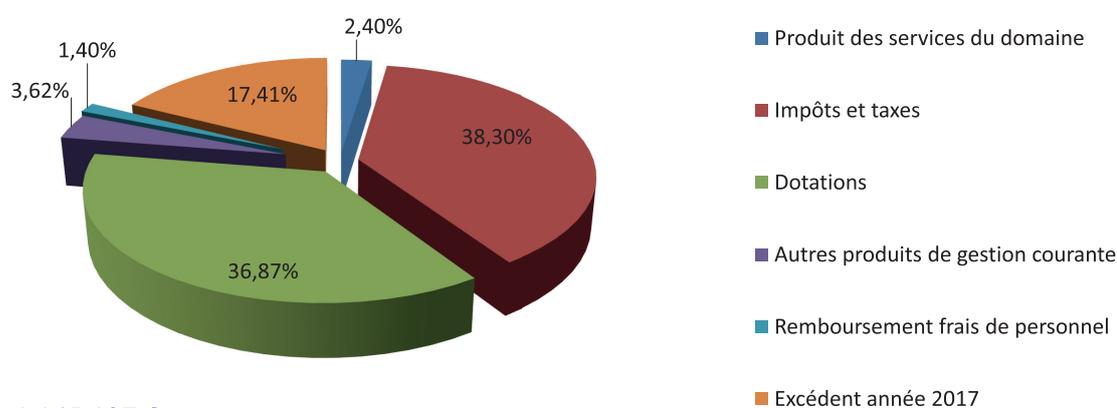


Budget communal 2018

SECTION FONCTIONNEMENT

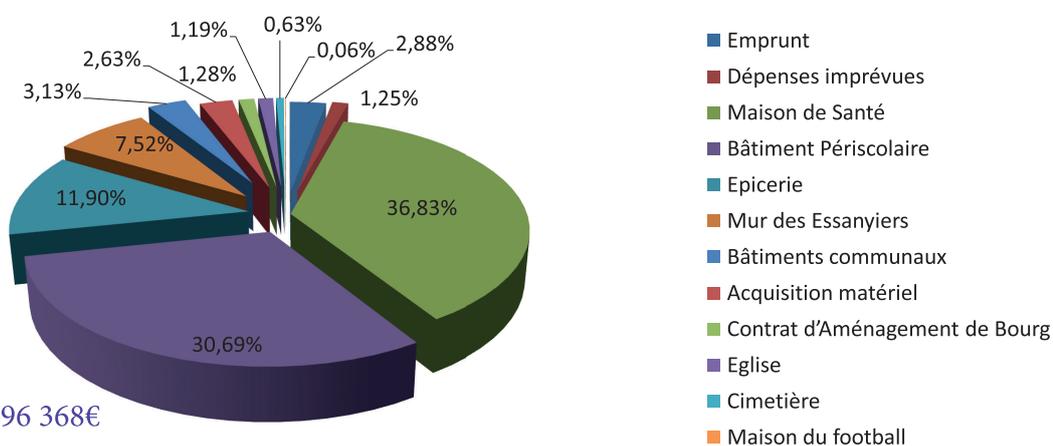


► Dépenses : 1 145 127 €

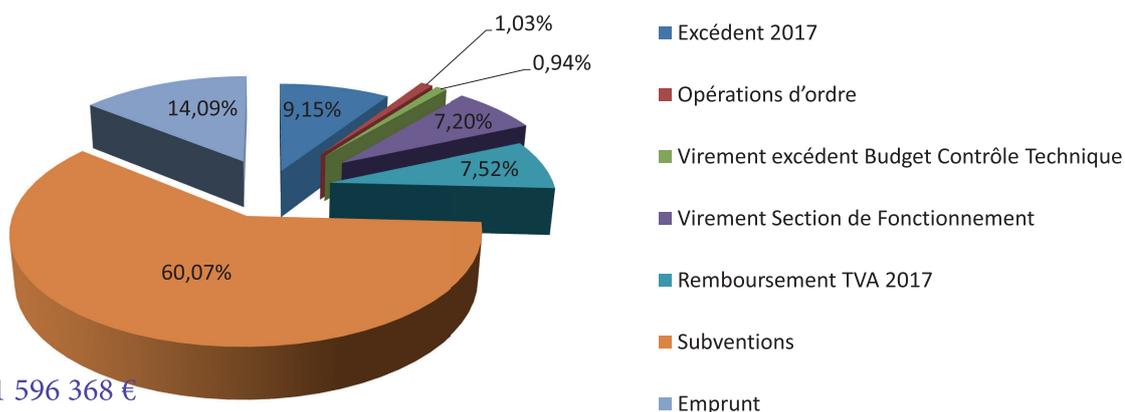


► Recettes : 1 145 127 €

SECTION INVESTISSEMENT

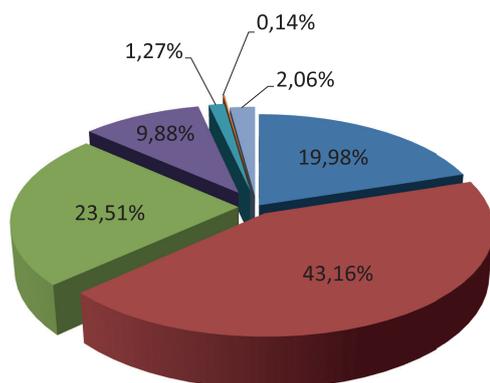


► Dépenses : 1 596 368€



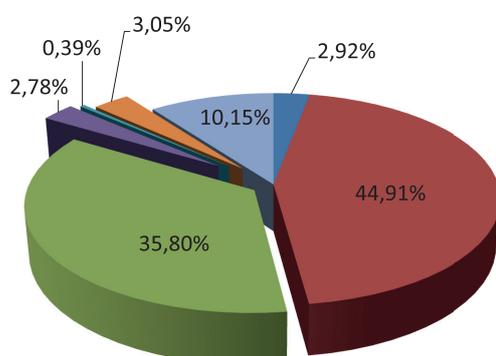
► Recettes 1 596 368 €

### SECTION FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestions courantes (dont 22 655 € de voirie 2.83 %)
- Atténuations de produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre

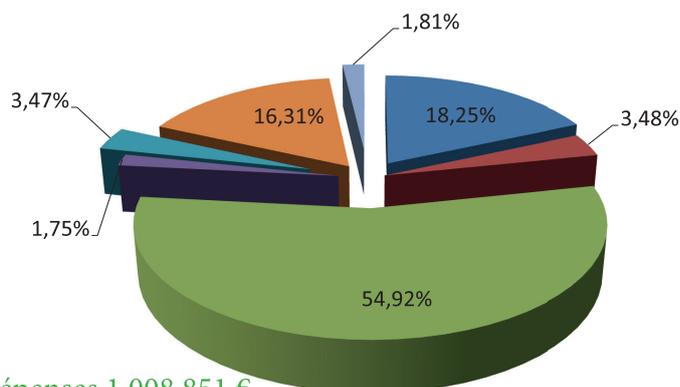
► Dépenses 799 874 €



- Produit des services du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Remboursement frais de personnel
- Excédent année 2016

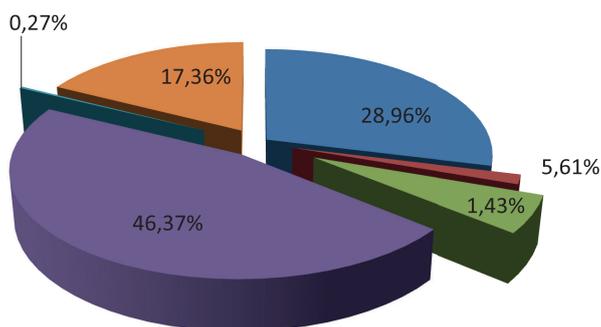
► Recettes 1 033 444 €

### SECTION INVESTISSEMENT



- Déficit d'investissement 2016
- Emprunt
- Bâtiment Périscolaire
- Bâtiments communaux
- Acquisition matériel
- Contrat d'Aménagement de Bourg
- Maison du football

► Dépenses 1 008 851 €



- Excédents de fonctionnement capitalisée antérieurs
- Opérations d'ordre
- Remboursement TVA 2016
- Subventions
- Immobilisations
- Emprunt

► Recettes 1 150 640 €

### CCAB rue Saint-Germain Place Saint-Germain Tranche 1 (2015)

Coût . . . . . 276 846 € HT

Les vivaces et les plantes couvre-sol demandent moins d'eau et moins d'entretien que les annuelles. Les buis et les roses rappellent l'identité patrimoniale de notre village.



### CCAB Abords de l'église-rue des Granges (2016)

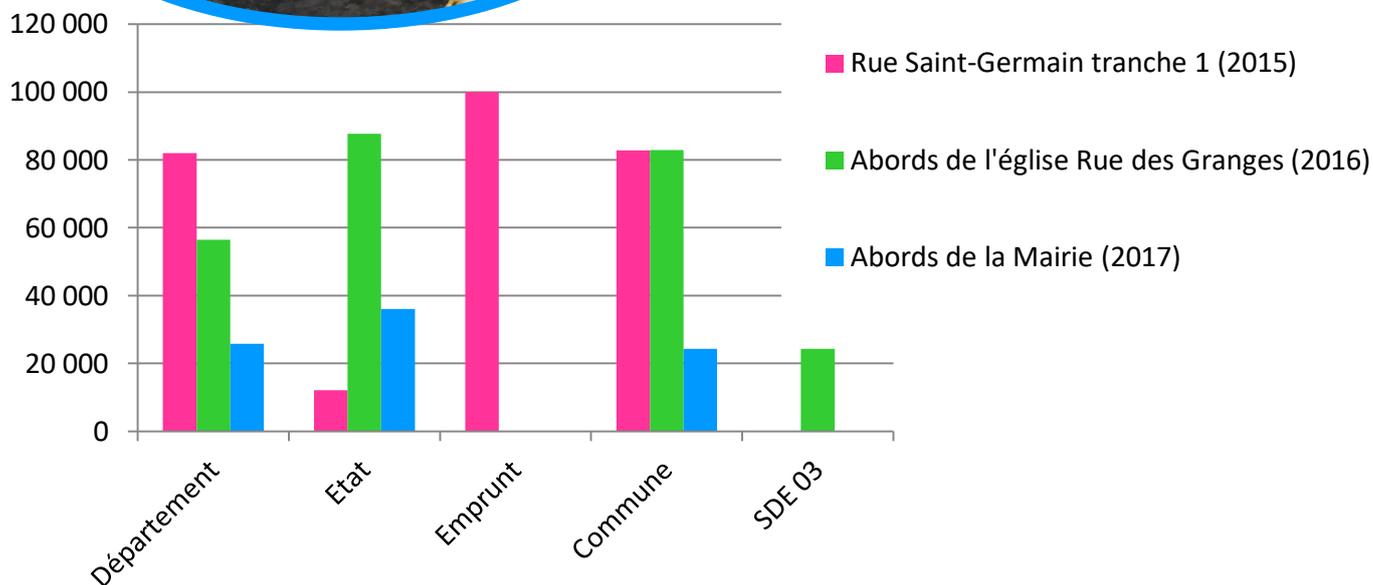
Coût . . . . . 251 494 € HT

Rue des Granges, une expérience de fleurissement participatif par les habitants est menée ; elle peut bien sûr être étendue à l'ensemble du village sur la base du volontariat.



### CCAB Abords de la mairie (2017)

Coût. . . . . 86 130 € HT



**CCAB rue des Vignes (2018)**

Coût prévisionnel. . . . 160 121 €

Mise en application des conseils de la FREDON avec le trottoir enherbé.



**Maison du football (2016)**

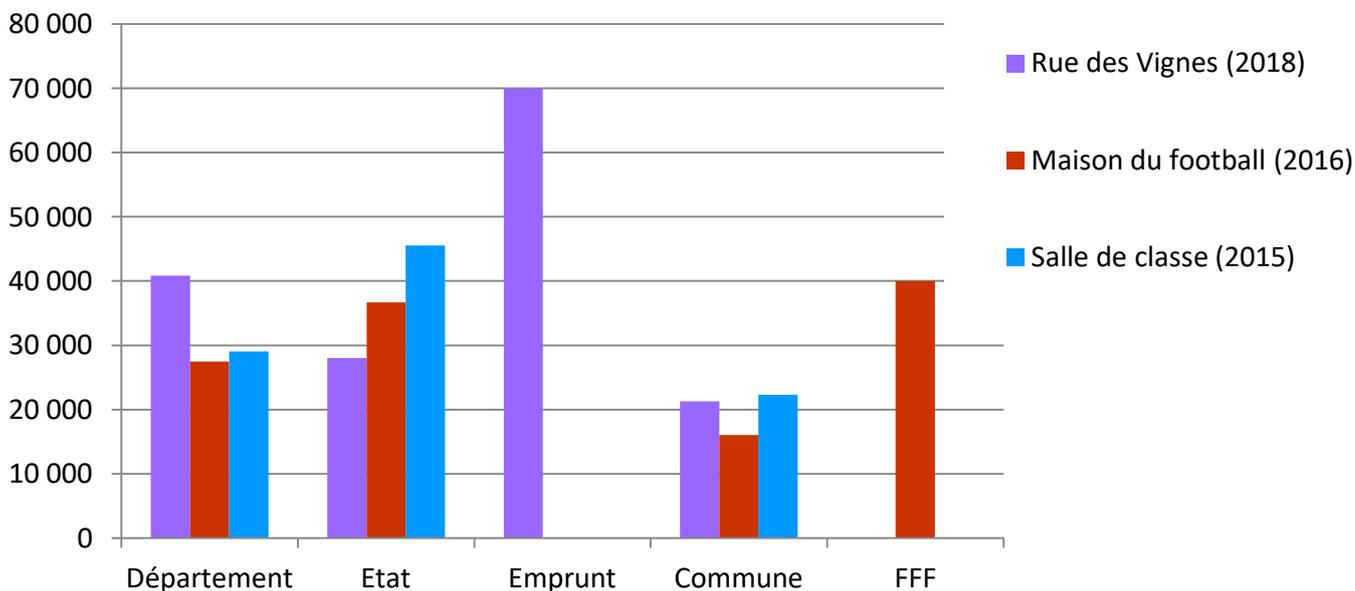


Coût . . . . . 120 203 € HT

**Salle de classe (2015)**



Coût . . . . . 96 883 € HT



# ► LES TRAVAUX REALISES

## Bâtiment Péricolaire (2017-2018)

Coût . . . . . 890 000 € HT



## Achat d'un minibus

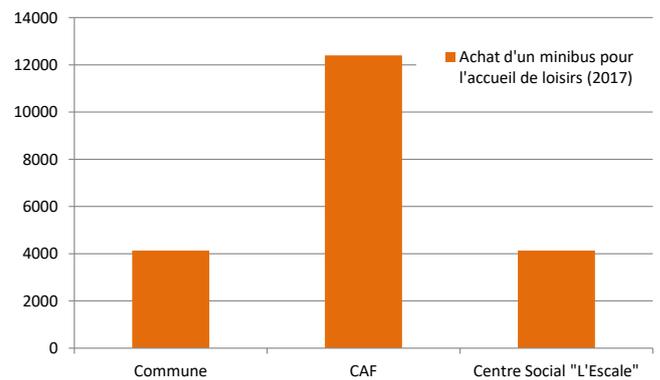
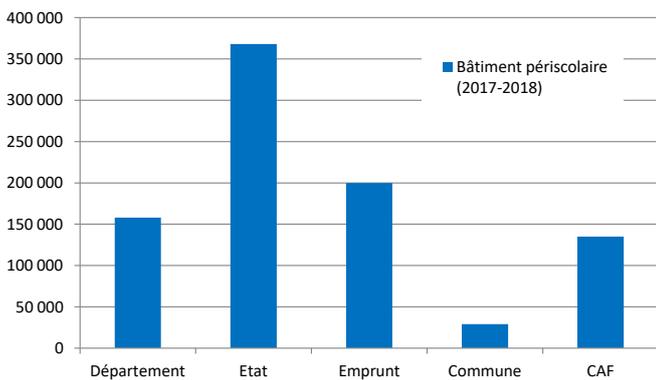
### pour l'accueil de loisirs 2017

Coût . . . . . 20 670 € HT

L'achat du minibus est mutualisé entre la commune de SAINT-MENOUX et le centre social l'ESCALE : le minibus est donc aussi à la disposition des associations de Saint-Menoux.

Contact au secrétariat de Mairie : 04 70 43 92 28

Référent : Jean-Jacques DENIS





Quel que soit votre projet, une équipe de spécialistes vous conseille sur les différents pôles du génie électrique.

- Courant fort
- Atelier de fabrication
- Courant faible
- Bureau d'études
- Domotique
- Télécommunication

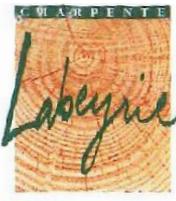


**DESMECIERES**  
Electricité Générale

SPÉCIALISTE DU GÉNIE ÉLECTRIQUE depuis 1962

ZAC du Larry - 03400 TOULON-SUR-ALLIER  
Tél 04 70 44 06 80  
Courriel : desmercieres-sa@desmercieres.fr



**SARL LABEYRIE Louis**

**CHARPENTE**

RESTAURATION  
TRANSFORMATION DE COMBLES  
TRAITEMENT DES BOIS PAR INJECTION

---

Z.A. Les Gambades - Adresse Postale : BP 2 - 03340 NEUILLY-LE-REAL  
Tél. : 04 70 43 84 27 - Fax : 04 70 43 89 25  
www.labeyrie-charpentes.fr - Email : louis.labeyrie@wanadoo.fr

### MAISON DE SANTÉ (CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE EN 2018)

Coût prévisionnel . . . 588 000 € HT

Recettes :

- Etat . . . . . 350 000 €
- Département. . . . . 45 400 €
- Région . . . . . 75 000 €
- Commune . . . . . 117 600 €

Dont emprunt 105 000 €

Aménagement paysager : en accord avec les Monuments Historiques et la commission environnement de la commune, l'harmonie avec le cadre historique de l'ancienne abbaye sera recherchée, tout en tenant compte des conseils environnementaux de la FREDON.



La maison de santé sera la prochaine grande réalisation de notre collectivité, dans l'ancien bâtiment du presbytère. Afin de maintenir et développer l'attractivité du bourg, la création d'une maison de santé dans le cadre du projet de territoire de la Communauté de Communes se met en place pour assurer une complémentarité de soins sur notre secteur. De nombreux professionnels de santé se sont manifestés, soit pour assurer une permanence, soit pour exercer à plein temps sur la commune : orthophoniste, sage-femme, neuro-psychologue, ostéopathes, diététicienne, cabinet infirmier... Nous sommes en recherche d'un kinésithérapeute et d'un médecin généraliste pour compléter cette offre. Les professionnels de santé sont associés pleinement aux réflexions d'aménagement des locaux.

### CIMETIÈRE

Débutée en 2012, la procédure administrative de reprise des concessions s'est achevée fin 2017. Elle concerne environ 80 concessions perpétuelles sur les 4 carrés. L'objectif est de reprendre les concessions perpétuelles en mauvais état et non entretenues pour des questions de sécurité et de salubrité. Cette procédure permet ainsi de récupérer des emplacements dans les divers carrés du cimetière.

La création d'un ossuaire est la première étape nécessaire aux travaux de récupération. Ce nouvel ossuaire sera créé à partir du caveau de la tombe A18 (photo) et se situera au fond de la première allée à droite. Après cela, un marché sera ouvert aux entreprises afin de reprendre carré par carré les concessions définies dans le cadre de la procédure de reprise. Une fois ces travaux terminés, ces emplacements seront libres d'être repris par de nouveaux concessionnaires.

Pour rappel, les concessions sont attribuées pour 30 ans et renouvelables pour un montant de 120€. De plus, un nouveau règlement du cimetière et du jardin du souvenir est entré en application depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2017.



### MUR DES ESSANYIERS (2018)

Coût prévisionnel . . . 95 000 € HT

Recettes :

- Etat . . . . . 38 000 €
- Département. . . . . 28 500 €
- Commune . . . . . 28 500 €

L'association **la Pomone Bourbonnaise** (antenne des Croqueurs de Pommes) a planté 3 arbres fruitiers sur le chemin de Saint Jacques en bourbonnais. D'autres suivront en face du mur lorsque celui-ci sera refait.



Agence d'architecture

**Stéphane PICHON**

Architecte D.P.L.G

8 Bd Charles Louis Philippe. 03000 MOULINS

Tél: 04.70.34.20.19 - Fax: 04.70.35.27.45

Mail: [s.pichon.architecte@orange.fr](mailto:s.pichon.architecte@orange.fr)

## ► ENFANCE-JEUNESSE

### École

L'école publique de Saint-Menoux accueille en 2018, 109 élèves répartis en 5 classes :

Petite et Moyenne Section	25 élèves	Professeur des écoles : Lucille THOMAS, ATSEM Carole MEYZONNIER
Grande-Section CP	19 élèves	Professeur des écoles : Sylvaine JULIEN LE CORRE, ATSEM Lisa ADAM
CP-CE1	20 élèves	Professeur des écoles : Amélie SERREAU
CE1-CE2	20 élèves	Professeur des écoles : Marielle CHASTAGNER (directrice)
CM1-CM2		Professeur des écoles : Cyril MEYZONNIER

Le Conseil Municipal après avis du conseil d'école a décidé de revenir à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018-2019 avec l'organisation suivante les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Maternelles : 9h à 11h45 et 13h15 à 16h30
- Primaires : 9h à 12h et 13h30 à 16h30

Contact école : 04 70 43 97 26



### Accueil de loisirs

Le Lundi 23 Avril, les enfants de l'École de Saint-Menoux ont eu la joie de découvrir leurs nouveaux locaux d'Accueil Périscolaire (garderie) et d'Accueil de Loisirs. En effet, au vu du nombre d'enfants fréquentant ces structures (20 à 40 enfants), l'ancien bâtiment était devenu trop petit. Ces nouveaux locaux abritent entre autres, 2 salles d'activités de 50m<sup>2</sup> chacune, une salle de sieste pour les plus petits et deux salles de rangement. Les enfants ont aussi pu découvrir une structure de jeux extérieurs flambant neuve ainsi que deux tables de ping-pong.

**Accueil Périscolaire 2018-2019 :**

- Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h

**Accueil de Loisirs :**

- Durant les vacances scolaires, de 9h à 17h, avec possibilité de garderie dès 7h et jusqu'à 18h.
- Les mercredis, de 7h à 18h.

**Ouverture de l'Accueil de Loisirs :**

- Toussaint : du 22 au 26 Octobre 2018
- Hiver : du 18 au 22 Février 2019
- Printemps : du 15 au 19 Avril 2019
- Été : du 8 Juillet au 2 Août 2019

Contact : **M. COURCEL David**, au 04 70 48 03 01



De la pelouse pour jouer, des arbres pour faire de l'ombre, et une haie arbustive pour les petits oiseaux.



L'association de la cantine scolaire de Saint-Menoux est une association de parents d'élèves, tous bénévoles, qui fonctionne grâce à la vente des repas ainsi qu'à une subvention de la mairie. Celle-ci représente 75% des charges et salaires de la cantinière, Mme AUGUSTE Valérie, salariée de l'association.

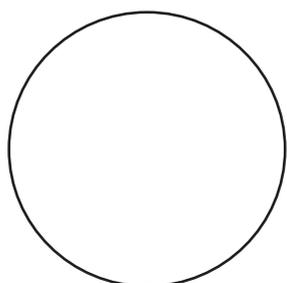
Les bénévoles élaborent, avec Mme AUGUSTE, les menus des enfants tout au cours de l'année scolaire. Ils tiennent également les permanences de vente des repas. Ils s'occupent tout au long de l'année de la bonne marche logistique et administrative de la cantine. Cette année scolaire a été marquée par un événement, le déménagement de la cantine dans le nouveau bâtiment périscolaire.



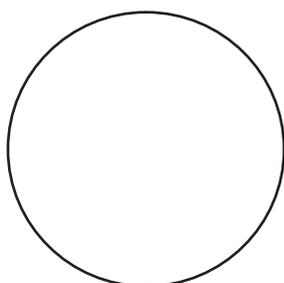
## Crèche communautaire

La crèche de Saint-Menoux « La courte échelle » n'est plus gérée par la commune depuis septembre 2017, mais par la Communauté de Communes, qui a la compétence petite enfance sur notre territoire et gère également la crèche de Bourbon l'Archambault « CouCou Bébé ».

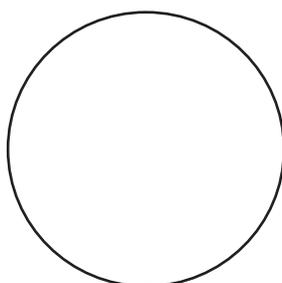
**Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 7h à 19h.**



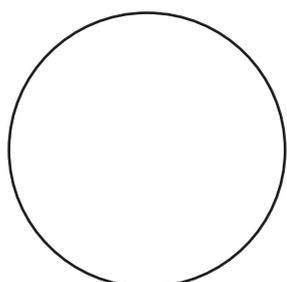
**Mélanie SERREAU**  
Directrice des deux crèches et du pôle petite enfance



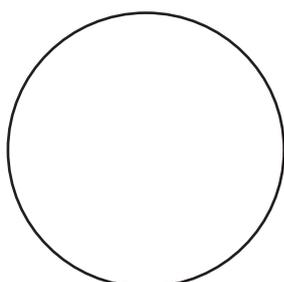
**Sandra NAVETAT**  
Directrice Adjointe  
Tél. 04 70 48 03 01



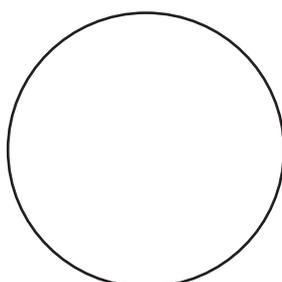
**Carine METENIER**  
Auxiliaire de Puériculture



**Fabienne ROHRER**  
Adjointe d'animation



**Muriel ROBERT**  
Adjointe d'animation



**Justine SELLOT**  
Adjointe d'animation

## UN JARDIN COMMUNAL POUR LES ENFANTS

Une dynamique potagère se prépare sur le petit bout de terre situé entre la Courte Echelle et la rue des Ecoles ; il y a déjà une mare (un « creux »), un hôtel à insectes, des arbres fruitiers, dont il faut prendre soin. Le centre de loisirs, la crèche communautaire, l'école, des parents ou grand-parents, le club générations mouvement et la mairie s'organisent pour utiliser cette parcelle communale avec les enfants, autour du thème du jardin, de la nature et de la biodiversité.

Référent du projet et contact :

 **David Courcel**  
Tél. 04 70 48 03 01

## ► CRÉATIONS D'ACTIVITÉS

### Reprises et créations d'activités

Ces nouvelles installations viennent étoffer le tissu commercial et artisanal déjà existant.



L'entreprise de maçonnerie / couverture GAVILLON a été reprise par **M. Christian BRAZY** de Couzon (RBTP), avec maintien des emplois et de l'enseigne.



Les entreprises **AUTOMELEC** (électricité) et **SPAGNOLO** (plomberie) sont maintenant installées route de Moulins à côté du garage communal.



La photographe **Christelle VENIANT** a un nouveau local au n°12 rue des Vignes.



M. **Jérôme BERTIN** s'installe en tant que transporteur de matériel (véhicules industriels, travaux publics, agricoles).



Au « 6 place de l'église », **Céline et Antoine MICHIELS** mettent en place un Centre de bien-être et d'artisanat local. Il réunit un espace boutique/atelier (ouverture prévue été 2018) et un cabinet de consultation ouvert depuis le mois de mai sur rendez-vous.



### Entreprise SPAGNOLO

Plomberie, chauffage, salle de bain.

JOUX, 03210 Saint Menoux

0631808589

spagnolo.fabien.old@orange.fr

Siret : 53922724900023



### Réouverture de l'épicerie prochainement



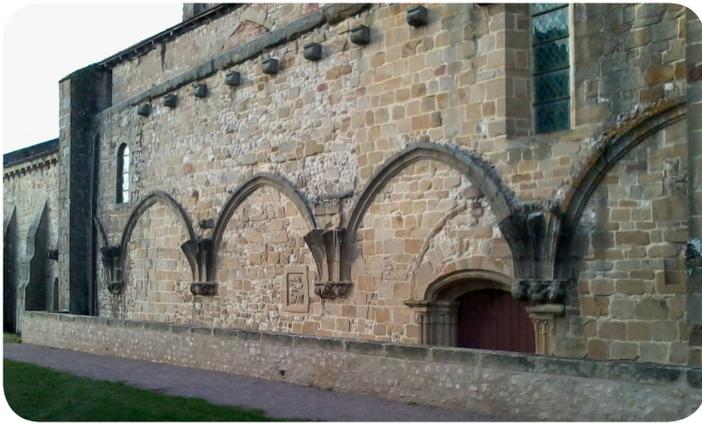
Le bâtiment a été acheté par la commune le 23 mai 2018 pour un montant de 120 000 € et la partie magasin fera l'objet d'un bail commercial. Des travaux de rafraîchissement sont à prévoir. Les candidats intéressés peuvent d'ores et déjà prendre contact avec le secrétariat de Mairie (04 70 43 92 28) et avec le Lieu Unique d'Accueil de la COMCOM (Elodie PREVAULT : 04 70 67 11 89).



## ► PATRIMOINE TOURISTIQUE

### Histoire

Si Saint-Menoux attire un grand nombre de visiteurs et attise la curiosité grâce à sa fameuse « Débredinoire », le village recèle de nombreux autres attraits touristiques, à commencer par son église aux chapiteaux ouvragés (photo à droite), et certains vestiges de l'ancienne abbaye qui rayonna sur tout le secteur du 11<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle. (2 photos ci-dessous). Un projet de circuit au cœur du bourg est en cours pour faire découvrir cet aspect historique du village.



A Saint-Menoux, plusieurs lieux sont classés « monuments historiques » : le tympan de la Maison des Vertus (photo ci-dessus), le porche du château de Souys, le vieux château de Clusors (voir photo ci-dessous)



*Les Ménulphiens disposant d'ouvrages, récits, légendes, dictons ou photos sur l'histoire locale et désirant les partager peuvent prendre contact avec la commission tourisme par l'intermédiaire du secrétariat de Mairie.*

*La fameuse Débredinoire, réputée guérir les troubles de l'esprit en y passant la tête. Mais attention à ne pas toucher les bords, sinon vous prendrez ce que les autres y ont laissé !*





**Puy Merle Pierre**

Le Puy Merle

63460 ARTONNE

Tél: 0687755045

RESTAURATION PATRIMOINE

ÉNERGIE SOLAIRE

ÉCO-CONSTRUCTION

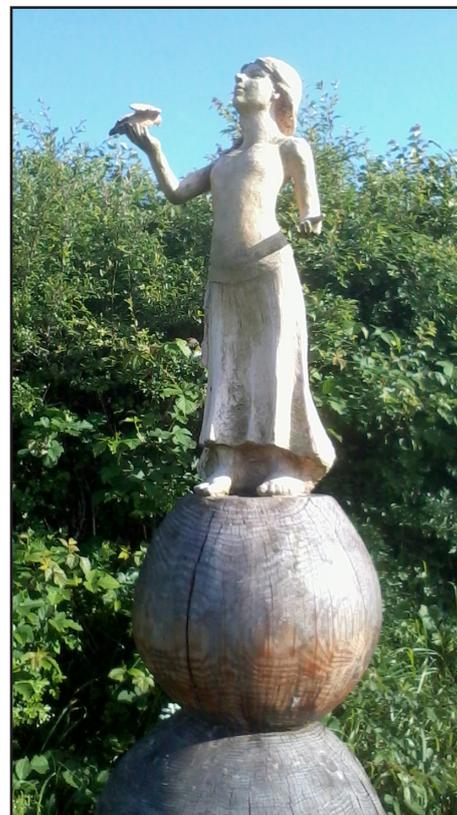
FERRONNERIE



[www.beaufilspatrimoine.fr](http://www.beaufilspatrimoine.fr)

Z.A. La Pièce du Chêne  
03000 COULANDON  
Tél. 04 70 44 97 97

[secretariat@beaufilspatrimoine.com](mailto:secretariat@beaufilspatrimoine.com)



## Chemins de randonnée

De nombreux chemins de randonnée sillonnent la commune, dont le fameux GR 300 qui coïncide sur notre secteur avec le chemin de Saint Jacques en bourbonnais. Deux statues de l'association 2A2B viennent l'agrémenter (photos ci-contre). D'autres circuits comme « les terres rouges de clusors » (18 km) ou « la belette » (7 km) permettent de découvrir le patrimoine architectural et bocager de la commune. Le circuit du cœur de bourg « sur les traces de l'ancienne abbaye » viendra compléter cette offre.



*La table de pic-nique du lavoir du goûtet permet une petite pause au bord de l'eau (photo ci-contre).*



## Gîtes et chambres d'hôtes

- Chambres d'hôtes « les bredins », au-dessus du café du centre, château de Clusors, gîtes de l'Héberge (en face de la Caille, à la limite d'Autry-Issards), les Souches, et la Mothe.



## Restauration :

- Le restaurant du Calvaire et le café du Centre proposent différentes gammes de repas pour tous les goûts.



- Le château de Souys appartient à la ville de BOBIGNY et accueille des colonies de vacances. Il est également ouvert à la location pour des événements particuliers.

## Artistes

- Le village compte parmi ses habitants des artistes aux multiples talents : peinture, poterie, musique...



- Comme chaque année, notre ami **Abdoulaye SECK**, pédagogue et artiste Sénégalais reconnu, est présent tout l'été grâce à l'association **BOKK BOCAGE**, sous le préau dans la cour de la Mairie : une ouverture sur la culture africaine à ne pas manquer !



## De nouvelles habitudes se mettent en place à Saint-Menoux

Lors du Conseil Municipal du 24.10.2017, les élus ont délibéré à l'unanimité pour la mise en place de la charte d'entretien des espaces publics sans désherbant chimique.



*Certains habitants commencent à s'impliquer dans le désherbage manuel devant chez eux, ou plantent quelques vivaces faciles d'entretien. Ces initiatives sont à saluer et à développer.*

La charte d'entretien des espaces publics sans pesticides modifie le travail des services techniques, et ce changement de méthode est progressif. La commune a signé une convention avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui conseille et évalue régulièrement le travail des agents.



## Le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

### Un projet pour le territoire, un projet pour tous !

#### Qui peut participer ?

Seul, en famille ou entre amis... du naturaliste en herbe au plus confirmé, tout le monde peut apporter sa contribution !

#### Pourquoi participer ?

Pour découvrir, mieux connaître, protéger et valoriser votre patrimoine naturel et paysager.

#### Comment participer ?

Sur internet

Rendez-vous sur [www.projets.cen-allier.org](http://www.projets.cen-allier.org) pour saisir toutes vos observations. Simple et intuitif !

Sur facebook

Partagez vos photos et observations sur le [groupe de l'ABC](#) avec les autres participants au projet

Par email

Un doute ? Une remarque ? N'hésitez pas à contacter [abc@ccbb.fr](mailto:abc@ccbb.fr)

#### Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ?

Sous forme d'une démarche participative auprès d'un large public, l'ABC permet de recenser et de localiser des espèces et des habitats sur le territoire. Cet inventaire à grande échelle permet d'améliorer la connaissance de la biodiversité et la prise en compte des enjeux dans l'aménagement du territoire. Ce projet territorial est piloté par l'ensemble des acteurs du bocage (agriculteurs, chasseurs, forestiers, associations naturalistes, associations locales de préservation du patrimoine).

#### Soyez curieux de nature et observez-la !

- Apprenez à reconnaître les milieux naturels et les espèces qui les composent et inventoriez-les.
- Participez aux sorties natures proposées par la Communauté de Communes afin de découvrir ensemble la biodiversité
- Participez à des conférences thématiques

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), lance une démarche d'ABC sur le territoire de ses 25 communes sur la période 2018-2020.



## Pour tout renseignement :

### ► Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais

1 Place de l'Hôtel de ville  
03160 BOURBON-L'ARCHAMBAULT  
04 70 67 11 89  
abc@ccbb.fr

### ► Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier

Rue des écoles  
03500 CHATEL-DE-NEUVRE  
04 70 42 89 34  
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr



## CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

« Faune & Flore sauvage  
du Bocage Bourbonnais »



Crédits photographiques : Romain Deschamps, Pauline Acart

#### Conditions de participation :

- Lieux : L'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais
- Deux photos maximum par participant
- Concours ouvert à tous
- Date limite de dépôt : le 23 septembre 2018.

#### Retour de vos photographies :

A envoyer au format numérique à [abc@ccbb.fr](mailto:abc@ccbb.fr)  
Objet « Participation Concours Photos »

#### N'oubliez pas de :

- donner un titre à votre photographie
- indiquer le lieu où votre photo a été prise
- indiquer vos noms, prénoms, adresse (postale et électronique) pour vous joindre

#### Remise de prix, lots et expositions :

A l'issue de ce premier concours, les photographies des participants se verront exposées lors d'une exposition itinérante...

Les lots pour les gagnants du concours comportent des entrées pour les festivités locales, spectacles, repas offerts en restaurant, soins aux thermes...

En participant à ce concours, vous autorisez la diffusion de vos photographies.

Pour plus d'informations :  
04.70.67.11.89 / [abc@ccbb.fr](mailto:abc@ccbb.fr)

[abc.bocagebourbonnais](https://www.facebook.com/abc.bocagebourbonnais)

## INFO : LINKY



### Comité consultatif

En vertu de l'article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a décidé de créer un Comité Consultatif chargé d'étudier le projet d'installation des compteurs LINKY sur la commune de Saint-Menoux.

Ce comité est composé de cinq membres : deux membres issus du conseil municipal et trois membres issus du collectif citoyen.

Toutes les informations recueillies, concernant le compteur LINKY, sont consultables en mairie.



Stéphanie CHAPUT  
11, rue de la Touraine  
03210 Saint-Menoux  
06.41.91.52.82  
[contact@scterra.fr](mailto:contact@scterra.fr)

ÉTAT CIVIL : \_\_\_\_\_

DOCUMENTS OFFICIELS : \_\_\_\_\_

## PACS

Depuis Novembre 2017, les PACS sont à enregistrer auprès de la Mairie de résidence ou auprès d'un notaire et non plus auprès du Tribunal de Grande Instance. Pour enregistrer un PACS à la Mairie, il faut vous munir de la copie vos actes de naissance datant de moins de 3 mois, justificatif de domicile, copie de vos cartes d'identité ainsi que du cerfa n° 15726\*02 (téléchargeable sur l'adresse ci-dessous). Après réception et contrôle de la validité des pièces, Monsieur le Maire conviendra avec vous d'une date pour la signature officielle de votre convention de PACS.

Concernant les ruptures de PACS, celles-ci doivent être demandées auprès de la commune du Tribunal de Grande Instance où a été enregistré le PACS (c'est-à-dire à la mairie de Moulins si vous vous êtes pacsé auprès du TGI de Moulins), ou auprès du notaire qui l'a enregistré.

Pour plus d'informations :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144)

## MARIAGE

Concernant le mariage, un guide est disponible en mairie réunissant les documents et attestations à joindre afin de préparer l'acte. Attention toutefois à ne pas vous précipiter, les actes de naissance des futurs mariés (et des enfants s'il y en a en commun) doivent dater de moins de trois mois.

Pour plus d'informations :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N142](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N142)

## RECENSEMENT MILITAIRE

À partir de 16 ans, le recensement militaire est obligatoire. Il permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (précédemment appelée « Journée d'Appel à la Défense ») et l'obtention d'un certificat demandé lors de certains examens (permis, concours,...)

Pour cela, il suffit de se présenter au secrétariat de Mairie muni de la Carte d'identité une fois les 16 ans atteint. L'attestation fournie sera à bien conserver.

Pour plus d'informations :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870)

## CARTE D'IDENTITÉ

Depuis mars 2017, la Mairie de Saint-Menoux n'a plus la compétence pour la délivrance des Cartes d'identité. Afin de refaire votre carte, il faut prendre rendez-vous avec la Mairie de Bourbon l'Archambault ou de Moulins. Néanmoins, le cerfa à remplir est toujours disponible au secrétariat de Mairie. Il vous est également possible de créer votre demande sur le site <https://ants.gouv.fr/>, il faudra penser à imprimer le justificatif final afin de réduire le temps d'enregistrement de la demande auprès du secrétariat concerné. Lors de la demande informatisée, un scanner s'avèrera utile afin de transmettre les pièces justificatives.

Notez toutefois que si votre Carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Attention, si vous projetez un voyage à l'étranger, certains pays ne prennent pas en compte cette nouvelle validité. Les nouvelles Cartes d'identités sont valables 15 ans.

Plus d'informations :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358)

## PASSEPORT

Comme pour les Cartes d'identité, les demandes de passeports se font auprès des services de la Mairie de Bourbon l'Archambault ou de Moulins. Il est également possible de créer la demande sur le site <https://ants.gouv.fr/> sur lequel vous pouvez également acheter les Timbres Fiscaux correspondant à votre demande (86€ pour un passeport majeur, 17€ pour les moins de 14 ans et 42€ pour les mineurs de plus de 14 ans).

Plus d'informations :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360)



CARTES GRISES

Les demandes de cartes grises ne s'effectuent plus auprès des services de la Préfecture mais directement et **uniquement** en ligne auprès du site <https://ants.gouv.fr/>.

Plus d'informations :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367)

OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE

Vous venez de réussir l'examen du permis de conduite, vous devez, alors, contacter votre auto-école pour savoir si elle transmet elle-même votre demande de permis de conduire aux services de l'État qui ont enregistré votre inscription à l'examen avec le résultat favorable ou si c'est à vous de le faire. Dans la plupart des cas, au cours du délai de 4 mois de validité du certificat, le permis de conduire vous est adressé par voie postale à votre domicile. Si c'est à vous de faire la demande, vous devez utiliser le téléservice mis à disposition <https://ants.gouv.fr/>.

Plus d'informations :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2828](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2828)

URBANISME : \_\_\_\_\_

PERMIS DE CONSTRUIRE

Il s'agit des travaux concernant de nouvelles constructions ou des travaux sur construction existante d'une surface supérieure à 40 m<sup>2</sup> dans le bourg et 20 m<sup>2</sup> dans les campagnes.

Le dépôt du dossier avec les pièces jointes et de tout autre document demandé ultérieurement se fait auprès du secrétariat de Mairie. Le CERFA est disponible sur internet et à la Mairie.

Plus d'informations et téléchargement :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986)

DÉCLARATION PRÉALABLE

Les déclarations préalables concernent les projets n'entrant pas dans le cadre d'un dépôt de permis de construire : constructions nouvelles (garage, abris-jardin, atelier) inférieures à 40 m<sup>2</sup> dans le bourg et 20 m<sup>2</sup> en campagne, les piscines, les travaux modifiant l'aspect extérieur des bâtiments, les travaux de ravalement (crépis, peinture des menuiseries) etc.

Comme les permis de construire, le dossier est disponible sur internet ou à la Mairie. Le dépôt du dossier avec les pièces jointes et de tous les documents demandés ultérieurement, s'il y en a, se fait auprès du secrétariat de Mairie.

Plus d'informations et téléchargement :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646)

ZONE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Il existe à Saint-Menoux 3 zones : Eglise et Maison des vertus (Bâtiment de la Poste), Château de Clusors et Château de Souys. Elles englobent toutes les habitations situées dans un rayon de 500 m et en visibilité avec le Monument Historique.

Les zones des monuments historiques classés et inscrits imposent des contraintes supplémentaires lors des demandes de travaux dans le but de garder une harmonie visuelle autour des bâtiments protégés. Afin d'anticiper les recommandations vous pouvez contacter le service des Bâtiments de France au 04 70 20 78 16 laquelle toute demande concernée est envoyée pour avis ; Il est possible aussi de prendre des renseignements auprès du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier (CAUE) au 04 70 20 11 00 une fois votre projet abouti et avant le dépôt en Mairie.

Concernant les contraintes liées au **Plan Local d'Urbanisme**, celui-ci est disponible sur [www.saint-menoux.net](http://www.saint-menoux.net) onglet « Vie Municipale » puis « Plan Local d'Urbanisme ».

**Bon à savoir :** En zone des Monuments Historiques les menuiseries des fenêtres doivent être en bois (pas de PVC), le blanc est proscrit (refaire une couleur blanche à l'identique ne fonctionne pas), les couvertures sont en petites tuiles plates en terre cuite etc.

Un suivi des dossiers est également possible via internet sur le site de l'ATDA grâce au code disponible sur votre récépissé de dépôt. Le délai est de 1 mois pour les projets hors Zone des Monuments Historiques. Un délai supplémentaire de 1 mois vous sera notifié pour les projets concernés par cette Zone.



**NOS MÉTIERS :**  
Génie Electrique - Génie Climatique - Automatisation - Maintenance  
**NOS SECTEURS D'ACTIVITÉS :**  
Industrie - Tertiaire - Santé - Grande distribution - Éclairage Public - Data center



04 70 46 82 50 / [www.ceme-sa.com](http://www.ceme-sa.com)

Z.A Les Petits Vernats - Rue Hermann Gebauer  
03000 Avermes - CS 90755 - 03007 Moulins Cedex



**COUVERTURE - MAÇONNERIE - TERRASSEMENT**

Montgadon - 03160 COUZON  
Tél. 04 70 66 29 80 - Port. 06 89 33 89 89  
[christian.brazy@nordnet.fr](mailto:christian.brazy@nordnet.fr)

**Christelle VENIANT**  
■ photographe ■ ■ ■ ■  
SAINT-MENOUX

12 rue des vignes  
04-70-43-98-05

**MENUISERIE REMY**  
03210 Marigny  
Remy Morel  
Mobile: 06 59 88 39 70  
[remymenuiserie@gmail.com](mailto:remymenuiserie@gmail.com)

**Portes - Fenêtres - volets -**  
**- Portes de Garages -**  
**- Escaliers - Agencement -**  
**- Cuisine - Parquet - Terrasse -**  
**- Bois - PVC - Aluminium -**

**Matériaux viabilité - TP**  
**GRANULATS VICAT**



03 SOUVIGNY

Tél. 04 70 43 60 75

**Sables et graviers**

Fax : 04 70 43 69 52

SOUVIGNY  
La Fauchère

NEUVY  
Toury

BESSON  
Bois des Landes

LURCY-LÉVIS  
Pont de l'Étau

## ► LE CCAS

Sous la présidence de Monsieur le Maire, composé de conseillers municipaux et d'habitants de la commune, le **Centre Communal d'Action Sociale** intervient dans le cadre de l'aide sociale facultative. Il exerce sa compétence sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

Le CCAS de Saint-Menoux s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires, le repas des Aînés... Adhérent à l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais, il permet ainsi à des personnes en difficulté passagère d'acheter des produits de consommation courante à moindre coût.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec le secrétariat de Mairie.



## ► ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS

**145 familles soutenues, soit au total 500 personnes résidant sur les communes adhérentes des cantons de Bourbon l'Archambault et Souvigny (58 communes) que l'épicerie solidaire a accueillies sur ses 4 sites : Bourbon l'Archambault, Tronget, Lurcy Lévis, Meaulne.**

En 2017 pour une somme de 21 542€ de cotisations versées par les 35 communes adhérentes, les familles ont pu réaliser des économies sur leur budget alimentation à hauteur de 80 040 € qui ont permis de régler des factures (eau, taxes d'habitation, cantines...), des frais médicaux, des réparations de véhicules, ...

128 activités variées ont également été proposées en 2017 : sorties, ateliers cuisine, ateliers modelage, ateliers esthétiques, ateliers cuisine parents-enfants... autant de moments conviviaux partagés avec les bénévoles et le personnel de l'épicerie (CESF, animateur) – Les temps d'accueil sont aussi l'occasion d'échanger autour d'un café.

80 familles sont également venues en aide d'urgence ponctuelle.

Pour toute information concernant les démarches prendre contact :

- Avec la Maison Départementale des Solidarités de Bourbon l'Archambault au 04 70 67 03 04
- Auprès de la mairie de votre domicile
- Avec l'épicerie solidaire au 07 61 18 19 61 ou 07 60 17 19 87

Concernant le chantier d'insertion, cette action permet l'accompagnement de 9 personnes en CDD-I 26h hebdomadaires (6 mois renouvelable une fois).

Depuis son démarrage 37 personnes ont participé à l'action avec un taux de sorties positives de 80%.

Le contrat d'insertion permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la construction d'un projet professionnel, la recherche d'emploi.

Un encadrant technique organise le travail des salariés répartis sur différents postes : animation, ELS, secrétariat, vente/caisse.

Il est en collaboration avec les entreprises du territoire (artisans, grande distribution, PME, TPE, etc...) pour la mise en place d'immersions mais également repérer les besoins en main d'œuvre locale.

### *Les partenaires*

Le Conseil Départemental de l'Allier, les communes adhérentes, l'Etat, le Conseil Régional, le FSE, Pôle Emploi, la Mission Locale, la CAF Allier, la MSA, la DDCSPP

## ► CENTRE SOCIAL

En 2016 votre Centre Social s'est donné un nom. En 2017 voici le logo correspondant, fruit de la réflexion d'un groupe de travail composé d'administrateurs et de salariés coaché par un professionnel.



Session Code de la route  
Vendredi 24 novembre 2017 à St-Menoux

Encore un grand merci à tous ceux qui ont cru à la nécessité de nouveaux locaux, qui ont porté et défendu ce projet, l'ont financé et qui ont permis sa réalisation. Lors de cette première année, ce bâtiment a montré toute son utilité. Le personnel a trouvé un espace fonctionnel. Les animateurs d'activités et les participants, des espaces lumineux et spacieux.

salon de coiffure "yvette"  
hommes -dames -enfants

boire yvette  
du mardi au vendredi 9h - 12h 14h  
18h 30 - non stop le samedi 8h30  
16h00

place de l'église  
04 70 43 95 66




Quoi de plus rassurant qu'un assureur  
qui partage vos racines ?

aviva.fr/agri



Assurance | Protection | Épargne |



Document non contractuel. À caractère publicitaire. À jour le 31/03/2017. Aviva Assurance, Société Anonyme d'Assurances (Société Anonyme d'Assurances).  
Siège social : 121 711, rue de Valenciennes - 59100 Lille - France. R.C.S. Lille 420 000 000. SIREN 420 000 000. N° de TVA intracommunautaire : FR1242000000. AVIVA est une marque de la Société Générale Assurances.  
R.C.S. NON TENDRE 395 522 005. Capital social : 300000000.

Dès les premiers jours d'ouverture des participants d'ateliers ont découvert qu'il y avait aussi des bambins qui fréquentaient le Centre Social par le biais du RAM. Des parents ont été surpris de voir que nous n'organisons pas seulement des accueils de loisirs, mais que nous proposons une multitude d'activités diverses. De ce fait vous êtes de plus en plus nombreux à adhérer à notre association, et le nombre de 2000 personnes qui avaient poussé au moins un fois la porte de l'Escale en 2016 a été dépassé en 2017.

Nos partenariats avec Saint-Menoux sont nombreux (RAM, accueil de loisirs, camps vélo, mini bus, etc.) et l'accueil que votre commune nous réserve est toujours chaleureux.

Municipalité, bénévoles et habitants les soutiens que vous apportez à nos activités et projets sont précieux et je vous en suis particulièrement reconnaissant.

Je vous souhaite un très bel été, et d'ici là n'hésitez pas à pousser la porte de l'Escale pour venir échanger avec nous sur vos envies ou vos passions autour d'un café. A bientôt.

Le Président **Michel FAYOLLE**

► Centre Social l'ESCALE  
2 route de Besson 03210 SOUVIGNY  
Tél. 04 70 43 10 67  
[centre.social.souigny@orange.fr](mailto:centre.social.souigny@orange.fr)  
[www.souigny.centres-sociaux.fr](http://www.souigny.centres-sociaux.fr)

Entreprise Boutonnet  
Artisan plâtrier-peintre

8 route de Cressanges  
03210 Souvigny

Tél.: 04 70 43 64 63  
Port.: 06 84 86 67 78  
E-mail: [entreprise.boutonnet@gmail.com](mailto:entreprise.boutonnet@gmail.com)




L'esprit du sur mesure

Fourniture de bureau • Mobilier • Fabrications spéciales

Olivier Marecaux

06 70 37 67 70

[olivier.burolive@gmail.com](mailto:olivier.burolive@gmail.com)

[www.bur-o-live.com](http://www.bur-o-live.com)

"Les remparts" 42123 Saint-Cyr-de-Favières - Fax : 04 77 64 93 61

## ► POMPIERS

Ils interviennent sur la commune de Saint-Menoux à bord de leurs véhicules d'incendie et de secours. 35 Souvignyssois et Souvignyssoises, répartis en 4 équipes d'astreinte, interviennent jour et nuit en plus de leur activité professionnelle ou de leurs études, 365 jours/an sur les communes de 1er appel qui sont Souvigny, Saint Menoux, Marigny, Coulandon, Autry-Issards, Noyant, Chatillon et Gipy en appui des sapeurs-pompiers de Noyant car ces derniers ne possédant pas de vecteur sanitaire (ambulance).

En 2017, ils ont été sollicités pour répondre à 400 demandes de secours. Parfois, en fonction du type d'intervention, d'autres centres de secours peuvent venir en renfort ou bien les sapeurs-pompiers de Souvigny peuvent eux aussi être appelés en renfort sur un secteur étendu à l'ensemble du département, en fonction du type d'intervention.

La majorité des habitants de Saint-Menoux ne connaissent les sapeurs-pompiers de Souvigny que par le biais de leur calendrier. Lors de leur passage dans les foyers ménulphiens, vous leur faites un don de la somme que vous désirez et l'amicale des sapeurs-pompiers de Souvigny tenait à vous en remercier.

Chacun d'entre vous, par la participation qui est la sienne, permet à l'amicale des sapeurs-pompiers de conserver un lien social entre les hommes du feu, actifs comme retraités ainsi qu'avec leur famille mais aussi avec les jeunes sapeurs-pompiers. Vos contributions permettent ainsi de programmer différentes manifestations sur la commune de Souvigny, comme le congrès départemental des sapeurs-pompiers en Juin 2015 mais aussi des activités plus ludiques destinés aux hommes du feu et à leur famille, comme l'arbre de Noël ou des sorties sportives et culturelles.

Cette année, le bureau de l'amicale entourée des sapeurs-pompiers du centre s'est lancée un nouveau défi : l'organisation du bal populaire à l'occasion de la Fête Nationale qui se tiendra le 13 Juillet prochain devant la caserne. Vous êtes invités, à partir de 19h30. Sur place, vous trouverez une buvette, de quoi vous restaurer (sandwichs, merguez, saucisses, frites...) A la tombée de la nuit aura lieu la retraite aux flambeaux (départ de la caserne) suivie du feu d'artifices et du bal des sapeurs-pompiers pour finir la nuit en beauté...

**Les sapeurs-pompiers de Souvigny vous attendent nombreux !**

# La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Souvigny

# RECRUTE

*L'activité des pompiers te passionne, tu es âgé de 12 ou 13 ans. Tu aimes le sport, tu es motivé, courageux, respectueux et tu as l'esprit d'équipe.*

# Alors rejoins-nous



Pour intégrer la section JSP, envoyer une lettre de motivation avant le 20 Aout 2018 à Centre de Secours de Souvigny, Section JSP, 19 route de Moulins, 03210 Souvigny. Merci d'y faire figurer une adresse mail.



**Information et Contact :**

[bidaut.baptiste@orange.fr](mailto:bidaut.baptiste@orange.fr)  
06 42 79 91 42



**Bourbon**  
**MOTOCULTURE**  
Rayon pêche - vente de matériel - appâts

Votre partenaire Nature

**Maintenance  
Réparation  
Vente  
Location**

Le Pont des Chèvres  
Bourbon l'Archambault  
Tél. : 04 70 67 06 91

## ► LE SICTOM NORD-ALLIER EN 2018

2018 sera une année charnière pour le SICTOM NORD-ALLIER avec le démarrage de trois chantiers importants qui devraient être finalisés en 2019 :

- Un quai de transfert pour les ordures ménagères,



- Un centre de tri départemental,



### *Le quai de transfert pour ordures ménagères (sacs noirs)*

L'installation du Stockages des Déchets Non Dangereux de Chézy (ISDND) arrive à saturation en 2019. Les sacs noirs devront être traités dans une autre installation. Les ordures ménagères seront dorénavant envoyées vers l'Unité de valorisation Énergétique des Ordures Ménagères de Bayet. Il sera donc nécessaire de construire sur le site de Chézy un quai de transfert sur lequel seront stockés et rassemblés des déchets et les encombrants collectés le matin afin qu'ils soient acheminés à Bayet dans la journée.

Sa construction démarrera en 2018, il sera mis en service en 2019.

 Les sacs noirs ne seront pas triés. Ils seront transférés à l'incinérateur.  
Pensez-y lors du geste de tri !

### *Un centre de tri départemental pour déchets recyclables (colonnes de tri)*

Un nouveau sera construit sur le site de Chézy : les travaux débuteront dès 2018. Projet porté par la Société Publique Locale (SPL) ALLIER TRI qui regroupe les 7 collectivités gestionnaires des déchets du département. Le futur centre de tri accueillera des équipements modernes permettant le tri de tous les emballages plastiques (blisters, pots de yaourts, etc.).

Dès 2019 les consignes de tri seront modifiées et identiques pour tous les habitants de l'Allier.

## Une déchèterie nouvelle génération

Après 20 ans d'utilisation avec une évolution considérable des catégories de déchets, une autre organisation, une nouvelle réglementation, il est nécessaire de refaire une déchèterie sur un autre emplacement avec un nouveau concept plus sécurisé et plus adapté à la circulation des véhicules.

Elle sera construite à plat afin de fluidifier les flux des déchets, réduire les risques de chutes et ne pas mélanger les véhicules des utilisateurs et les poids lourds.

Pour déposer les déchets, les usagers resteront donc en périphérie avec des zones de manœuvres dédiées. La zone d'exploitation pour le vidage des bennes ou des casiers se trouvera au centre. Le local dédié aux DDS<sup>1</sup> et DEEE<sup>2</sup> sera fermé.

Les travaux démarreront début 2018 pour une mise en service en 2019.

<sup>1</sup> Déchets Diffus Spécifiques (peinture, huile, solvants, etc.)

<sup>2</sup> Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (électroménager, appareils audiovisuels, etc.).



### NE PAS OUBLIER...

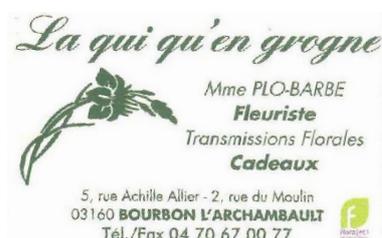
...qu'un tri bien fait, diminue la quantité des sacs noirs. La diminution du volume du ramassage de nos déchets ralentit donc l'accroissement de la Taxe d'Ordures Ménagères (TOM).

### À SAINT- MENOUX :

Nouveau point de collecte sur le parking du Centre d'Animation culturelle avec colonnes nouvelle génération plus esthétiques et plus fonctionnelles (pour rappel le dépôt à coté du point de tri est strictement interdit sous peine d'amende)

Collecte de ferraille au début du printemps par l'Amicale Laïque : un éco-geste qui débarrasse les habitants de leurs déchets métalliques et permet de financer des activités et sorties au profit des enfants de l'école !

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets qui se déroulera du 17 au 25 novembre 2018, le SICTOM Nord Allier proposera une animation gratuite sur le thème du tri et de la prévention des déchets sur la commune de **Saint-Menoux le vendredi 23 novembre 2018 à partir de 18h**, à l'issue de cette animation un apéritif Zéro Déchet vous sera proposé.



# LES ASSOCIATIONS

## ► AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque est une association loi 1901 composée de bénévoles, pour la plupart des parents d'élèves.

Elle organise tout au long de l'année scolaire des manifestations afin de collecter des fonds à destination de l'école. Son aide matérielle et financière favorise ainsi l'accès à la culture à tous les élèves. En moyenne 5000€ par année scolaire sont offerts à l'école afin que les enseignants puissent proposer à leurs classes des sorties, des spectacles, des intervenants extérieurs, des voyages scolaires, l'achat de matériel éducatif...

Les différentes manifestations :

- loto
- dîner dansant
- collecte de ferraille
- marche
- théâtre des écoles, du club des jeunes et de l'amicale
- kermesse



### LE BUREAU :

Présidente : *Carole Meyzonnier* - Vices présidents : *Eric Thomas* et *David Courcel* - Trésorier : *Luc Segaud* - Trésorier adjoint : *Cyrille Curton* - Secrétaire : *Sylvaine Julien - Le Corre* - Secrétaire adjointe : *Stéphanie Chaput*

Trois sections enrichissent notre association :

- section guitare (contact Jean Louis Forêt)
- section gym (voir page suivante)
- club des jeunes (contact Romain Denis)



18, rue Blaise Sallard - BP 114  
03403 - YZEURE CEDEX  
Tel. 04 70 44 41 08  
Fax 04 70 46 02 30

ceeallier@cee-allier.fr  
www.cee-allier.fr

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION  
ECLAIRAGE PUBLIC - TRAVAUX PUBLICS



Entreprise certifiée pour la Qualité, la Sécurité et l'Environnement



CHABUEL  
POMPES FUNÈBRES  
MARBRERIE  
PRÉVOYANCE

1, rue Achille Allier - 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT  
04 70 67 11 66  
Hab : 96-03-165

**A**ssociation loi 1901 sans but lucratif a été créée il y a 30 ans par un groupe de dames dynamiques. Chaque année de septembre à juin, hors périodes scolaires, 20 à 25 personnes participent chaque **mardi de 19h à 20h** aux séances dirigées par Sylvine Hamel, diplômée de sports.



Jeunes et moins jeunes se dépensent à leur rythme au travers de différents exercices plus ou moins rapides.

- ▶ Bâtons, élastiques, ballons, balles en mousse, assouplissements, etc.

Quand il fait beau, les séances ont lieu sur le stade, le tout dans la bonne humeur.

Depuis 2013, des séances d'Aquagym sont proposées les après-midi d'avril à novembre aux Thermes de Bourbon l'Archambault

Pour nous rejoindre à ces activités vous devez fournir un certificat médical et prendre contact avec Monique Déterne (trésorière et secrétaire) au 04 70 43 94 67 e.mail : monique.deterne@gmail.com

Vous pouvez débiter en septembre ou en cours d'année alors **n'hésitez pas à venir à la gym, les 2 premières séances sont gratuites.**

**RESPONSABLE :**

**Monique Gueullet**

04 70 43 97 73

monique.gueullet@gmail.com

## ▶ CLUB D'ECHECS

**L**e Club d'échecs de Saint-Menoux est une association Loi 1901 affiliée à la Fédération Française des Echecs. Son but est la pratique sportive du jeu d'échecs dans et hors de son local de jeu. Ouvert les **samedis matins en période scolaire** tant aux adultes qu'aux enfants à partir du CE1, il compte 31 licenciés en cette saison.

**Deux licences sont proposées :** une licence B, pour débiter, pour le loisir ainsi qu'une licence A dévolue à la compétition, aux parties longues et au cours mensuel réservé aux avancés dispensé par un intervenant extérieur.

Depuis sa création en juin 2014, le Club d'échecs de Saint-Menoux aura formé et accompagné plusieurs champions scolaires de l'Allier et d'Auvergne ainsi que des champions d'Auvergne dans différentes catégories en parties longues. Participation de nombreux de ses membres à deux championnats de France des scolaires à Brissac en 2016 puis à Charleville-Mézières en 2017. Participation de deux joueurs au championnat de France à Belfort en 2017 (1449 participants ! ), ainsi qu'à celui d'Agen en avril 2018.

### INFORMATIONS ET CONTACT :

[clubdechecsdesaintmenoux.blogspot.fr](http://clubdechecsdesaintmenoux.blogspot.fr)

**Cyril Meyzonnier** (Président)

[cyrilmeyzonnier@icloud.com](mailto:cyrilmeyzonnier@icloud.com)

**04 70 43 90 34**



## ► PÉTANQUE MÉNULPHIENNE

La pétanque ménulphienne, à l'aube de son 50<sup>ème</sup> anniversaire, et forte de ses 68 licenciés, avance sereinement avec comme objectif prioritaire la formation de ses jeunes (actuellement le club compte 13 jeunes, catégories benjamin à cadet). Les résultats commencent d'ailleurs à être significatifs depuis 2 saisons. En parallèle, et depuis quelques années déjà, le club a une section féminine : une douzaine de filles dispute chaque année le championnat départemental des clubs et représente l'association dans les différents championnats d'Allier et territoriaux, avec des résultats là aussi en constante progression. Concernant les seniors, une équipe a été engagée en Coupe de France, une en Coupe du Comité et deux en championnat des clubs. Depuis cette année une équipe vétérans a été créée, une quinzaine de joueurs de + 60 ans compose le groupe qui va disputer le championnat des clubs vétérans ainsi que des compétitions départementales.



*L'équipe des jeunes*



*L'équipe des vétérans*



*L'équipe féminine*

**2 concours** départementaux sont organisés à ST MENOUX chaque année, le 1er en triplettes a lieu début mars, le second en doublettes courant juillet.

**1 loto** est également programmé chaque année en février afin de trouver les recettes nécessaires à l'équilibre du budget annuel.

### COMPOSITION DU BUREAU 2018

Président : **Eric SCHMAUCH**, Vice-président : **Patrick JACQUES**, Secrétaire : **Carinne CLEMENT**, Secrétaire adjointe : **Sabine GUEULLET**, Trésorière : **Evelyne MARCHAND**, Trésorière adjointe : **Corinne DUPOUX**

### MEMBRES :

**Aurore DUFRESNE – Annie DUPOUX – Sonia MAZEROLLES – Jean-Claude CLEMENT – André GIRELLI – Didier JACQUES – Thierry MARCHAND – Jérôme MOREAU – Lucien SILVANO**

## ► COMITÉ DES FÊTES

**A**ssociation à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social et de coordonner des actions entre les différentes associations de notre commune.

La nouvelle équipe réfléchit à la mise en place de nouvelles activités et invite toutes personnes ou associations disponibles à les rejoindre ou à leur transmettre d'éventuels projets.

### BUREAU :

Président : **Alain VOLAT** (04.70.43.94.25), Vices présidents : **Daniel GOOLEN – Laure FASSIER**, Trésorier : **Maurice BARICHARD**, Trésorier Adjoint : **Daniel SANVOISIN**, Secrétaire : **Daniel MAZE**



## ► TAÏ CHI SAINT MENOUX

D'origine chinoise, le Taiji Quan, plus connu en Occident sous le nom de Tai-Chi, est l'art martial par excellence, le plus traditionnel, la source de tous les arts martiaux.

Potentiellement capable d'agir à plusieurs niveaux : physique, mental, psychique et spirituel, le Tai-Chi pourrait bien être, avec d'autres disciplines du même type, respectueuses du corps et de l'esprit (yoga, Qi Gang, méditation, marche, etc), le parfait antidote à cette vie moderne, dont nous sommes tous plus ou moins victimes, une vie trop souvent surchargée, gangrenée par le stress généré par le monde du travail, ou bien, à l'inverse plombée par le manque d'activité (métro, boulot/bureau, canapé, télé, dodo).



Alors n'hésitez pas à nous rejoindre au sein du Cercle Bourbonnais de Taiji Quan Traditionnel, association affiliée à la Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois, pour découvrir cette discipline ancestrale, au potentiel considérable, véritable joyau de la culture chinoise, et désormais parfaitement adapté au mode de vie occidental.

Les séances ont lieu au Centre d'Activités Culturelles ou alentour, en plein air, quand le temps le permet, **de 18h45 à 20h, les lundis et les jeudis**. Elles sont ouvertes à tous, à partir de 14 ans. Quatre séances de découverte sont offertes pour permettre aux nouveaux venus de s'assurer que cette « voie » leur convient ... avant de pleinement s'y engager.

**Pour en savoir plus contacter Fabien (04 70 43 98 67) ou Florence (06 23 76 68 79)**

### Section MOTO enduro

Notre section est toute jeune. Elle a vu le jour il y a 1 an 1/2. Nous avons souhaité créer une **section moto enduro au sein du comité des fêtes**, non pas pour embêter les riverains, mais pour pouvoir continuer d'organiser l'Arnauduro.

#### L'ARNAUDURO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

*Une exhibition d'enduro mise en place il y a deux ans, pour proposer une nouvelle animation lors du motocross mais, surtout saluer la mémoire de notre ami Arnaud Maître.*

Cette association réunissant les passionnés de ce sport résidant sur Saint-Menoux et ses environs a 2 objectifs :

- Proposer comme l'ensemble des associations Ménulphiennes d'animer notre commune en organisant seul ou en partenariat avec le Comité des Fêtes des manifestations motorisées pour les amateurs ou non de cette pratique.
- Pouvoir pratiquer ponctuellement notre sport dans un endroit clos et sécurisé pour notamment s'initier ou perfectionner les différentes techniques nécessaires à sa pratique.

Maintenant que vous nous connaissez un peu mieux, C'est pour nous l'occasion de vous inviter à venir découvrir notre sport les **6 et 7 octobre 2018 au terrain des aigriers** (au profit du téléthon) et de remercier la Municipalité pour son soutien.



## ► LES MODELISTES DU BOURBONNAIS

L'Association des Modélistes du Bourbonnais, avec le retour des beaux jours, annonce la reprise de ses activités d'aéromodélisme sur leur piste à Saint-Menoux au terrain des Aigriers.

*Jean-Baptiste BARBARIN* est disposé à vous renseigner sur cette discipline. Le contacter au **04 70 43 97 43** après les heures de repas ou sur le terrain les week-ends.



## ► ASSOCIATION SPORTIVE MÉNULPHIENNE FOOTBALL

### 2017 année évènementielle pour le club

---

En mars

- Le club house dit « **Maison du Football** » lieu de convivialité et de rassemblement d'environ 100 m<sup>2</sup>, a été inauguré.

En juin

- L'A.S.M. football a fêté ses 70 ans d'existence et réuni environ 300 personnes.
- L'équipe fanion a accédé à la Départementale 3 (ex. 1ère division).
- Christophe Dufresne a pris la présidence du club.



A ce jour, le club compte 92 licenciés dont un tiers a moins de 20 ans : une école de foot (créée en 1990), et des jeunes catégories U11, U13, U15 et U18 en entente avec Bourbon, Souvigny et Ygrande. L'A.S.M. football organise chaque année un tournoi réservé aux jeunes (U7 et U11).

2 équipes séniors évoluent en championnat départemental 3 et 5 et 1 équipe vétérans (créée en 1988) dispute un championnat de la région moulinoise dont la journée finale (30ème anniversaire) a eu lieu à Saint-Menoux.

L'encadrement est assuré par une vingtaine de dirigeants bénévoles. Les recettes de l'association sont assurées par la distribution des calendriers, l'organisation de manifestations extra sportives (concours de belote, loto, dîner dansant), le soutien de plusieurs sponsors et de la Municipalité.

### CONTACT :

Président au 07 70 30 82 06 - Secrétaire **Benoit BUISSONNIER** au 06 52 04 75 09



**LMN ARCHITECTES**  
LERNER MENIS NOAILHAT ARCHITECTES ASSOCIES

2 Rue de la Monnaie - BOURBON L'ARCHAMBAULT  
tel : 04 70 67 07 25 Fax : 04 70 67 17 26  
E mail : [lmnarchi@lmn-architectes.fr](mailto:lmnarchi@lmn-architectes.fr)  
Site web : [www.lmn-architectes.fr](http://www.lmn-architectes.fr)

**Saccard**  
**Sécurité Incendie**  
François SACCARD  
03160 COUZON  
Tél./Fax: 04 70 66 33 34  
Port: 06 68 33 26 03  
[francois.saccard@orange.fr](mailto:francois.saccard@orange.fr)  
Extincteurs • Portes Coupe Feu • Alarmes incendie  
Désenfumage • Formations • Signalétique

**AUTOSECURITAS**  
CONTROLE TECHNIQUE  
*Coopérative*  
**CONTRÔLE TECHNIQUE DE ST MENOUX**  
SCTA  
17, route de Moulins  
03210 St MENOUX  
Tél. 04 70 43 90 93  
[scta.ray@orange.fr](mailto:scta.ray@orange.fr)

SARL **PIGNOT**  
ENTREPRISE  
Particuliers & Professionnels  
**VIDANGE**  
Fosse septique et toute eaux  
**DÉBOUCHAGE - NETTOYAGE**  
**D'ÉGOUTS & CANALISATION**  
Bac à graisse - WC chimique  
l'Orme - 03210 Saint Menoux  
06 07 05 33 38 / [vidange.pignot@orange.fr](mailto:vidange.pignot@orange.fr)

ENTREPRISE **REMMEAU** Didier  
Terrassement - assainissement  
Branchement tout à l'égout  
Aménagement abords de maisons  
Réseaux divers  
Captage et réutilisation d'eau de pluie  
04 70 43 95 38 - 06 87 57 83 29  
l'Orme - 03210 Saint Menoux  
[www.didiertp-assainissement.fr](http://www.didiertp-assainissement.fr)  
[didier.remmeau@wanadoo.fr](mailto:didier.remmeau@wanadoo.fr)

**CAVE YGRANDAISE**  
**BOURDIN Frères**  
VINS - EAUX - BIÈRES - CHAMPAGNE - TOUTES BOISSONS  
*Livraisons à domicile*  
**Tél. : 04 70 66 35 08 - Fax : 04 70 66 31 24**  
**03160 YGRANDE**

## ► ASSOCIATION ACPG-CATM

La section a été créée le 20 Mai 1980. Elle est aujourd'hui présidée par Serge LEFEBVRE avec Abel BOURDIER, trésorier et porte-drapeau. Les autres membres sont Fernand PORTERAT, Roland SELLOT, Roland BERTHON ainsi que les Veuves de Saint-Menoux : Juliette BELIEN, Monique JACQUES et Martine MEJASSOL.

La section de Saint-Menoux est très présente aux manifestations du Canton, assemblées générales, commémoration de la stèle de Saint-Pourçain qui réunit les noms de tous les morts en Afrique du Nord.

Les années ont passées et nous ne sommes plus que 5 sur les 38 Anciens Combattants d'Afrique du Nord du départ. C'est la loi de la vie. Ce qui importe c'est de maintenir les témoignages, le droit de mémoire, des deux guerres et des 138 Bourbonnais morts pour la France alors qu'ils n'accomplissaient que leur devoir.

Merci à Monsieur le Maire et à la Municipalité qui ne manquent jamais de faire perdurer les manifestations du souvenir au Monument aux Morts de Saint-Menoux.

Il reste à finaliser la suite lors du décès du dernier des anciens combattants de Saint-Menoux.



## ► LES AMIS DES LIVRES

Créée en 1929, l'association « les Amis des Livres » qui assure la gestion de la bibliothèque municipale est la plus ancienne de Saint-Menoux. C'est une des rares bibliothèques encore en fonctionnement avec des bénévoles, il n'en reste plus que trois sur le département de l'Allier.



La bibliothèque dispose d'un stock d'environ de 3 000 livres, renouvelé pour le passage du bibliobus de la Médiathèque Départementale 3 ou 4 fois dans l'année.

Les bénévoles assurent des permanences tous les mercredis matins de 10h30 à 12h00 et le premier samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30.

Ces dernières années le développement de la bibliothèque est axé sur la jeunesse, avec des achats de livres récents et une permanence spécifique une fois par mois pour l'école, le centre de loisirs et la crèche.

### LE BUREAU

Présidente : **Corinne DUPOUX**, Trésorière : **Marie-Angèle SANVOISIN**, Secrétaire : **Marie-Paule BOUQUET DES CHAUX**

## ► TERRE NORD-SUD

### *Terre d'Echanges de Rencontres et de Recherches sur l'Eco-développement Nord-Sud*

Association Loi 1901 sans but lucratif créée en 1995 dont le but est de développer des liens fondés sur l'équité et les apports mutuels avec le Tiers-Monde et en particulier avec Madagascar.

**T**erre Nord-Sud a, entre 1996 et 2008, accueilli en stage à Saint-Menoux, 12 enseignants du lycée Benjamin Escande à Ambositra. Un groupe d'adhérents s'est rendu en 2000, 2004 et 2008 sur place emportant dans ses valises un maximum de matériel scolaire et médical.



De 2008 à 2011, les actions ont été orientées et concentrées sur la création d'une cantine au sein dudit Lycée avec prise en charge des investissements (travaux bâtiments, acquisition de matériel...) et gestion du fonctionnement (recrutement du personnel, établissement des menus et confection des repas...). A ce jour, 117 petits malgaches (choisis par un comité de parents –âge, éloignement, situation des familles...) bénéficient de repas aux menus équilibrés avec une participation minimale des parents. A l'occasion de nos derniers voyages en 2012 et 2017, nous avons pu constater le bon fonctionnement de cette action et l'engagement des parents d'élèves.

Ces actions sont financées grâce à la vente d'artisanat malgache sur les foires et marchés de Noël, à l'organisation d'une randonnée pédestre en septembre, au soutien annuel de la Municipalité de St-Menoux et aux adhésions et dons.

Date à retenir :

► **dimanche 9 septembre 2018**

Randonnée pédestre suivie d'un repas malgache.

#### INFOS

Siège social : Mairie 03210 Saint-Menoux

Le président : Daniel Gueullet 04 70 43 97 73

daniel.gueullet@wanadoo.fr

## ► GÉNÉRATIONS MOUVEMENT - CLUB DES AINÉS

**A**ssociation à but non lucratif, régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 et du décret du 16 Août 1901. Elle adhère à GÉNÉRATIONS MOUVEMENT – Fédération de l'Allier et son siège social est à la Mairie de Saint-Menoux. Elle fonde son action sur une éthique d'utilité, de responsabilité et de solidarité.



Elle est ouverte aux personnes retraitées ou non, à leurs conjoints et à toute personne quelque soit son âge. Elle a pour objet :

- De créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres.
- De participer à l'animation de la vie communale.
- D'organiser et de coordonner des actions de solidarité, de loisirs, des animations culturelles et sportives.

En 2018, l'association qui compte une soixantaine d'adhérents, fêtera son 40<sup>ème</sup> anniversaire.

#### COTISATION ANNUELLE

16€ par personne

#### CONTACT

**Micheline DORIAT**, Présidente : 04 70 43 97 57.



## ► LES JARDINS MENULPHIENS

Participer à l'embellissement du cœur  
de Saint-Menoux !

Les Jardins ménulphiens se sont créés pour embellir les abords de l'église dans le respect du site historique. Depuis les bénévoles, jardiniers néophytes ou expérimentés, entretiennent les parterres situés au chevet de l'église, l'alignement de rosiers le long du mur de l'ancien presbytère, les pommiers d'espèces anciennes. Le fleurissement est organisé par couleurs dominantes et reflète les plantes locales. Des démonstrations de taille des pommiers sont proposées plusieurs fois dans l'année. Les séances de jardinage suivent les saisons et chacun participe selon ses possibilités. Chaque rendez-vous est avant tout l'occasion de se rencontrer, de partager et d'échanger des savoir-faire.



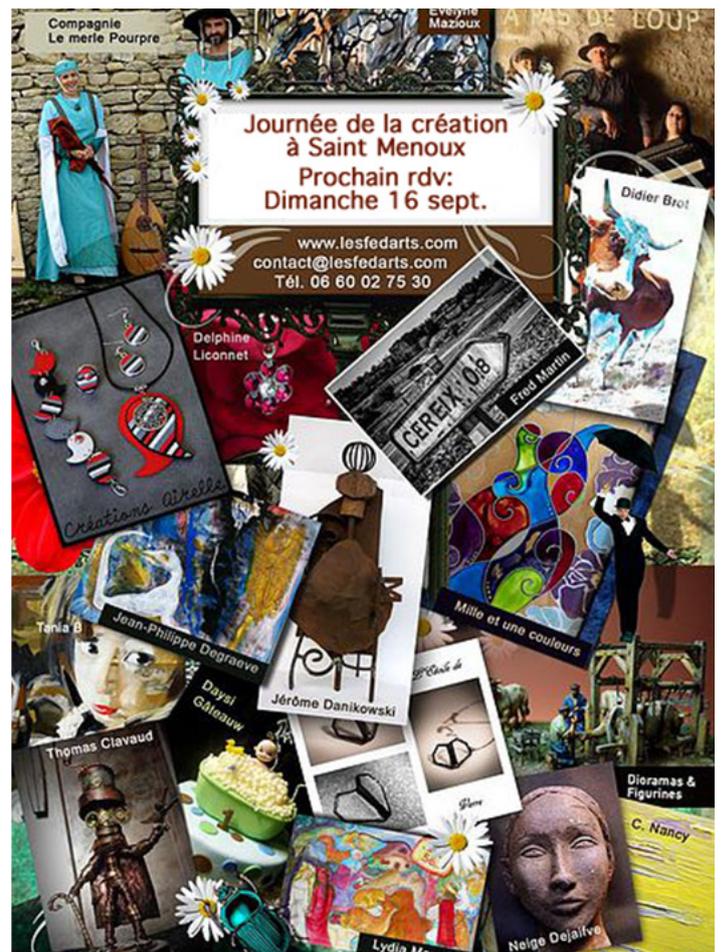
N'hésitez pas à vous renseigner au 06 81 89 44 13.

## ► LES FED'ARTS

L'association les Féd'Arts est une association à but non lucratif qui a pour objet de fédérer artistes, artisans, producteurs locaux, amis des arts et du terroir et associations, tant dans le domaine privé que public.

L'objectif est de créer un lieu et un réseau d'échange, de pratiques, de savoir-faire et de savoir, d'expériences et de compétence sans monopole commercial afin de favoriser les rencontres pour permettre de se connaître, d'échanger des informations, faire naître des projets, soutenir des actions par l'alliance des compétences.

Elle organisera cette année, la 3ème journée de la création. C'est est un rendez-vous attendu à Saint Menoux regroupant plus de 80 artistes et artisans locaux dans la volonté commune de l'échange de savoir-faire. Au programme : de nombreuses activités pour les enfants et adultes gratuites, concert et tombola en plus des nombreux ateliers de façonnage réalisées par chaque participant. De nombreux bénévoles sont présent pour la préparation cette manifestation à commencer par les membres du comité des fêtes de Saint Menoux et le SEL.



Fort de son succès, cette manifestation accueille de plus en plus de participants et des visiteurs toujours au rendez-vous. Cette journée basée sur la générosité et la simplicité des échanges est prévue le 16 septembre, à vos agendas !

Le bureau est composé de : **Tania Borrut**, la présidente (06.60.02.75.30) et **Antoinette Kernn**, la vice-présidente ; **Daysi Manuela**, la trésorière et **Thierry Bégoç**, le vice trésorier ; **Rachelle Capitaine**, la secrétaire et **Noëlle Baudoin**, la vice-secrétaire.

## ► LES AMIS DE L'ÉGLISE

La création en 2013 d'une association regroupant des amis (et protecteurs) de l'Église de Saint-Menoux s'imposait comme une évidence au regard de l'importance historique et l'élégance architecturale d'une des plus belles églises romanes du département, église dont la restauration récente de toitures et de la pierre du chevet ainsi que l'aménagement extérieur n'ont fait que renforcer l'admiration et l'intérêt des nombreux visiteurs.

L'association regroupe une trentaine d'adhérents. Elle a pour président **Michel DUPONT**, pour secrétaire **Marine PERRESSE** et trésorière **Christine DE FROMENT**.

L'association s'est fixé 3 objectifs principaux :

- L'entretien des lieux (propreté, ouverture, surveillance, ...)
- La mise en valeur du patrimoine intérieur (participation aux restaurations, édition de dépliants et de plaquettes d'information pour enrichir les visites)
- L'animation des lieux (organisation de concerts, d'expositions, de conférences, ...)

L'Église est ouverte tous les jours à la visite.



FONDATION  
DU  
PATRIMOINE

### APPEL AUX DONNS

Prochainement, des travaux de sécurisation et de rénovation concernant La Vierge à l'Enfant et le retable de Notre Dame de Lorette vont débiter avec l'aide de la DRAC et de la Fondation du Patrimoine : coût global de 7 400 €. Un appel aux dons sera lancé sur la plateforme de la Fondation du Patrimoine courant juillet. [WWW.fondation-patrimoine.org](http://WWW.fondation-patrimoine.org) (ajouter le logo)

■ Tous les dons versés à la Fondation du Patrimoine sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.



#### ← Vierge à l'enfant, Notre Dame de Lorette

*Classée aux Monuments Historiques en 1983. Réfection nécessaire suite à un vol en 2007 qui a entraîné une mutilation d'une partie de la statue.*

*Classé aux Monuments Historiques en 1907. Réfection nécessaire suite à l'effondrement du plateau sommital en 2015.*

#### ↓ Autel complet, retable du Sacré-Coeur



## ► CHEMINS DE VIE

« Vivre autrement, vieillir et mourir chez soi » tel pourrait être le credo des quinze cohabitants de la « maison partagée » de Saint-Menoux, gérée par l'association Chemins de vie.

Vies privée et commune se conjuguent harmonieusement dans La maison du Carrouge, que l'association Chemins de vie, créée en 2006, a construit à proximité du centre du village.

Les premiers habitants ont emménagé en mars 2010. Et si la majorité étaient des retraités, la maison est également ouverte aux personnes actives et aux familles.

La cooptation des nouveaux habitants est sous la responsabilité de l'assemblée des résidents actuels.

Le projet a été initialement financé à 40% par les premiers cohabitants et des amis proches, et c'est l'association qui, en tant que propriétaire de la maison et du terrain, supporte les charges d'emprunt.

Les habitants ne paient pas de «



### INFORMATIONS

Association Chemins de vie,  
Maison du Carrouge  
15 bis rue Ducarrouge  
Saint Menoux  
04 70 47 33 40  
[www.cheminsdevie.ovh](http://www.cheminsdevie.ovh)

loyer », mais une participation qui tient compte des ressources des personnes et vise à la couverture collective de l'ensemble des charges de fonctionnement de l'association. Les tâches ménagères des parties communes sont partagées.

**Les mots-clés sont solidarité et confiance.**

La maison de 1000 m<sup>2</sup> habitables est aménagée en 10 studios et trois appartements. Elle comporte des parties communes (grande salle conviviale, laverie, chambres

d'amis,...). Elle est construite sur un terrain sur 5000 m<sup>2</sup> aménagé en partie comme potager et en partie comme jardin d'agrément.

La conception architecturale est d'inspiration écologique : matériaux sains, briques mono-mur, laine de bois, eau chaude solaire, chaudière collective à granulés de bois).

TOUTES DISTANCES  
TRANSPORTS MEDICAUX & PARTICULIERS  
CONVENTIONNÉ TOUTES CAISSES

COMMUNE DE STATIONNEMENT : TOULON SUR ALLIER

TAXI  
CYRILLE CURTON  
06.70.83.35.57

fournil guillot

Fabien et Lætitia guillot  
boulangerie pâtisserie

3, rue feuillin  
03210 st-menoux  
04.70.43.95.70

ouverture du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h 19h30 et le dimanche et jours férié de 7h à 12h30

## ► L'ASSOCIATION FERME DE LA MHOTTE EST RESPONSABLE DE LA FERME.

Les différentes activités présentes sur la Ferme y sont représentées : le Gaec Jardin de la Mhotte (maraîchage), l'association Champ des Possibles, l'échoppe, l'activité d'équitation, les habitants, les écovolontaires, ...



L'Échoppe

La gratuiterie sous la responsabilité de l'association Champ des possibles, ouverte les mercredis et samedi matin, propose gratuitement des vêtements enfants et adultes de seconde main, ainsi que des livres et des outils de puériculture. Cette activité est destinée à réduire les déchets et à mettre à disposition de toute personne intéressée les biens et ressources dont nous n'avons plus l'usage. L'association Champ des Possibles propose aussi des impressions écologiques à prix bas pour vos tracts, affiches, etc.



La Gratuiterie

L'échoppe qui appartient à l'association Ferme de la Mhotte, est ouverte les lundis, mercredis et samedi matin jusqu'à 13h, ainsi que le vendredi soir où un bar est ouvert au public.

Une programmation occasionnelle de spectacles ou de concerts se produit à la Grange ou à l'échoppe. Veuillez nous envoyer un mail pour être sur la liste de diffusion à [xaviercdpossibles@gmail.com](mailto:xaviercdpossibles@gmail.com).

[www.fermedelamhotte.fr](http://www.fermedelamhotte.fr)

CONCEPTION & REALISATION  
DIAGNOSTIC  
RÉNOVATION & RÉHABILITATION  
CONSEIL

**LA FABRIQUE D'ARCHITECTURE**  
de l'idée à la réalisation ...  
TIMOTHÉE GODRON - MARC LARDOT - HUBERT REIGNEAUD

TOURISME & LOISIRS    PATRIMOINE  
PUBLIC & PARTICULIERS    INDUSTRIEL & COMMERCIAL

23, RUE NATIONALE - 03290 DOMPIERRE / BESBRE  
TÉL. 04 70 34 59 33  
TIMOTHEE.GODRON@LAFABRIQUEARCHI.FR



**Cabinet GEORGE KAUFFMANN**  
[geo.kauffmann@wanadoo.fr](mailto:geo.kauffmann@wanadoo.fr)  
GÉOMÈTRE-EXPERT FONCEUR DPLG  
URBANISTE - DESS en Droit  
**Bornages – Partages - LOTISSEMENTS**  
**Expertises – Ingénierie - VRD**

18 Rue Regnaudin 03000 MOULINS \* Tél. : 04.70.44.09.90

Les **JOURNÉES MUSICALES D'AUTOMNE** reviennent pour leur dix-huitième édition les 28, 29 et 30 septembre. C'est le célèbre ensemble à vents **Les Sacqueboutiers de Toulouse**, qui se produira en concert en l'église de Saint-Menoux pour l'ouverture du festival le vendredi 28 septembre à 21 heures.

Depuis leur fondation en 1976, Les Sacqueboutiers, Ensemble de cuivres anciens de Toulouse se consacrent à la redécouverte de la pratique des cuivres anciens et du vaste répertoire de la Renaissance, âge d'or de leurs instruments. Sélectionnés comme Ensemble de l'année aux Victoires de la Musique Classique 2008, ils ont collaboré avec les phalanges les plus prestigieuses dans un répertoire allant de la Renaissance à Mozart.

Composé par Samuel Scheidt en 1620, ils proposeront au public les «LudiMusici» (ou jeux musicaux) qui comportent 32 pièces où alternent danses et canzone.

L'après-midi, la répétition du concert sera ouverte à des élèves dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection Académique de l'Allier.

Ce même ensemble donnera également le lendemain, le samedi 29 à 11h, une audition entrée libre en extérieur, dans le cadre original de la carrière de La Fauchère sur la commune de Souvigny. Fruit d'un partenariat entre l'association Saint-Marc et l'entreprise Granulats Vicat qui exploite la carrière, cette tentative originale devrait permettre de sensibiliser le public à la musique ancienne et contribuera à dynamiser le territoire. Trois ateliers thématiques organisés sur place précéderont l'audition et permettront de mieux connaître l'activité de la carrière.

## ► PROGRAMME

### Vendredi 28 septembre

- 21h - St-Menoux - Les Sacqueboutiers de Toulouse - « LudiMusici »

### Samedi 29 septembre

- 11h - La Fauchère - Audition entrée libre : Les Sacqueboutiers de Toulouse - « Europa »
- 16h - Souvigny, Prieurale - Anne Page, orgue Clicquot : J.S. Bach, L'art de la fugue.
- 21h - Besson, Église St-Martin - Les Paladins, dir. Jérôme Corrèas : F. Couperin, Sonates et Leçons de Ténèbres (avec Jean-François Lombard et Romain Champion, ténors).

### Dimanche 30 septembre

- 9h45 - Souvigny, auditorium St-Marc - Duo Coloquintes (Alice Julien-Laferrière, violon et Mathilde Vialle, viole de gambe) : L. Couperin.
- 17h - Souvigny, Église St-Pierre-et-St-Paul - Le Concert Spirituel, dir. Hervé Niquet : W.A. Mozart Ave Verum Corpus, Missa Brevis, M. Haydn, Te Deum, J. Haydn, Concerto pour orgue.



© Patrice NIN

Réservations à l'Office de Tourisme de Moulins ou en ligne à partir du 1<sup>er</sup> juillet :

 [www.souvigny-festival.com](http://www.souvigny-festival.com)

# AGENDA

- ▶ **Samedi 7 et dimanche 8 juillet**  
fête patronale
- ▶ **Samedi 21 juillet**  
concours de pétanque
- ▶ **Dimanche 9 septembre**  
marche Terre Nord-Sud
- ▶ **Dimanche 16 septembre**  
journée de la création (Féd'arts)
- ▶ **Vendredi 28 septembre**  
concerts des Journées Musicales d'Automne
- ▶ **Samedi 29 septembre**  
brocante du Comité des Fêtes
- ▶ **Samedi 6 et dimanche 7 octobre**  
enduro du Comité des Fêtes pour le téléthon
- ▶ **Samedi 3 novembre**  
théâtre (40 ans de Générations mouvements)
- ▶ **Samedi 10 novembre**  
dîner dansant de l'A.S.M
- ▶ **Samedi 17 novembre**  
repas du CCAS
- ▶ **Dimanche 18 novembre**  
loto du Comité des Fêtes
- ▶ **Vendredi 23 novembre**  
animation SICTOM (tri sélectif)
- ▶ **Vendredi 30 novembre ou 7 décembre**  
soirée téléthon

Réunions du S.E.L : 23.09 / 21.10

## ▶ CINÉMA

20h30 au Centre d'Animations Culturelles

- ▶ **Lundi 24 septembre**
- ▶ **Lundi 22 octobre**
- ▶ **Lundi 19 novembre**

# TARIFS

Tarifs municipaux au 1er janvier 2016

	Tarif	Chauffage	Acompte
<b>Particuliers Saint-Menoux</b>			
Vin d'honneur, appétitif, ...	70 €	40 €	20 €
Repas familial, Banquet, ...	160 €	60 €	35 €
Si lendemain	Gratuit	40 €	
<b>Particuliers extérieurs</b>			
Vin d'honneur, appétitif, ...	140 €	40 €	40 €
Repas familial, Banquet, ...	320 €	60 €	70 €
Si lendemain	50 €	40 €	
<b>Associations locales - payantes</b>			
Bal public (1/2 tarif conscrit)	190 €	50 €	
Bal sur invitation, loto, théâtre	80 €	50 €	
Concours belote	50 €	50 €	
<b>Associations locales - gratuites</b>			
Congrès, AG, Arbre de Noël	Gratuit	40 €	
<b>Associations</b>			
Congrès, Assemblée Générale	Gratuit	40 €	
Spectacle sans repas	80 €	60 €	25 €
Spectacle avec repas	190 €	60 €	60 €
Expo-vente, opérations commerciales	310 €	60 €	100 €
Vente au déballage (vêtements,..)	100 €	60 €	30 €
<b>Particulier</b>			
Saint-Menoux à but lucratif	160 €	60 €	50 €
Extérieur à but lucratif	310 €	60 €	100 €

### ▶ Location des barnums

Aux Associations locales . . . . . 20€  
 Aux Particuliers de Saint-Menoux . . . . . 60€  
 Aux Associations extérieures . . . . . 120€

### ▶ Bascule de Saint-Menoux

Tare Aux Particuliers locaux . . . . . 2€  
 Pesée aux particuliers locaux . . . . . 4€  
 Tare aux particuliers extérieurs . . . . . 2€  
 Pesée aux particuliers extérieurs . . . . . 5€

### ▶ Cimetière

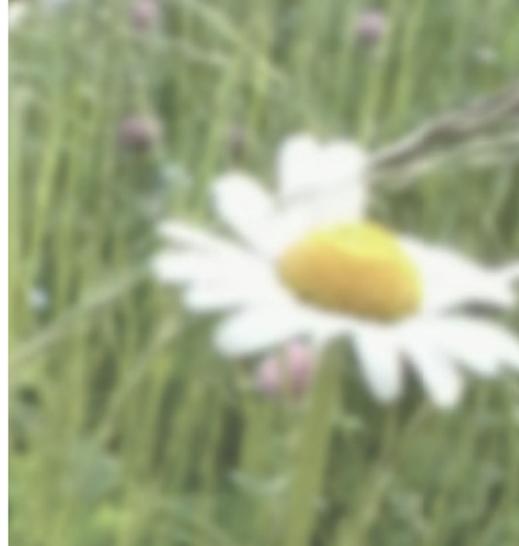
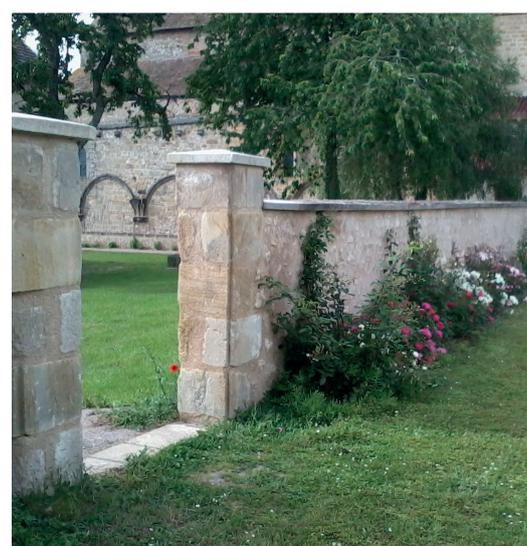
Concession trentenaire . . . . . 120€

### ▶ Jardin du souvenir

dispersion des cendres . . . . . 40€  
 concession pour 15 ans . . . . . 300€  
 concession pour 30 ans . . . . . 500€

### ▶ Accueil péri-scolaire

Matin et soir (forfait mensuel) . . . . . 33€  
 Matin ou soir (forfait mensuel) . . . . . 17€  
 Garde occasionnelle . . . . . 3€ par jour



## Infos pratiques

### *Assistante sociale*

Mme BOSSONAY se déplace à la mairie uniquement **sur rendez-vous** : 04 70 67 03 04

### *Permanences juridiques*

Gratuites, sur rendez-vous les 1ers mercredis de chaque mois entre 9h et 10 h à la mairie avec Mme GIRAUDON

### *Communauté de Communes*

Tél. 04 70 67 11 89 - [www.cc-bocage-bourbonnais.com](http://www.cc-bocage-bourbonnais.com)

### *Mairie*

Tél. 04 70 43 92 28 - Fax : 04 70 43 78 21  
[mairie@st-menoux.fr](mailto:mairie@st-menoux.fr) - [www.saint-menoux.net](http://www.saint-menoux.net)

### **Horaires d'ouverture :**

Lundi, mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h  
Mardi, jeudi : 8h30 à 12h  
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

### **Permanences maire ou adjoints :**

Samedi 11h à 12h à la mairie